

Canal

le journal de Pantin

Prix Hubertine Auclert :
Jeunes Pantinois
contre le sexisme

page 16

Le Ciné 104
fête ses 30 ans

page 28

La Métropole du Grand Paris

dans la roue
de Vélib' 2

page 4



**UTILE & FACILE
AU QUOTIDIEN**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI DE LA VILLE



SOMMAIRE

4 > Tous en selle

Les nouveaux Vélibs arrivent bientôt

9 > En quelques mots

Caisse des écoles, arnaque état civil...

12 > Sécurité

Un nouveau commissaire

14 > Quai aux Bestiaux

Faire surgir la mémoire

15 > Atelier W

De l'hôpital à l'atelier

16 > Prix Hubertine Auclert

Contre les discriminations sexistes

18 > Patrimoine

L'usine à puits de Pantin

20 > L'actualité en images

Le marché paysan, Kino Cabaret...

22 > Travaux

Parisculteurs, projet Pinocchio...

24 > Cadre de vie

Parc Henri Barbusse, Paroles libres

26 > Solidarité

Antilles, Téléthon...

28 > Culture

30 bougies pour le Ciné 104

31 > Théâtre

Tremplin Nouvelles Ondes

32 > Sport

Initier les tout petits au volley

34 > Restaurant

Délice Supplice : les chefs du CND

36 > Tribunes politiques

38 > Commerces

Beaujolais nouveau

CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin - Adresse postale: Mairie, 93507 Pantin CEDEX. t 01 49 15 40 36. Fax: 01 49 15 73 28. E-mail: canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication: Bertrand Kern. Rédactrice en chef: Patricia de Aquino. Directeur artistique: Jean-Luc Ruault. Secrétaire de rédaction: Cécile Demars. Maquettiste: Bruno Chevreau.

Rédacteurs: Ariane Servain, Tiphaine Cariou, Alain Dalouche, Frédéric Fuzier, Cécile Grès, Anne-Laure Lemancel. Photographes (sauf mention contraire): GJ Gueu et Fatima Jellaoui. Impression: imprimerie de Compiègne. Nombre d'exemplaires: 32 000. Diffusion: ISA+. Publicité: contacter la rédaction au 01 49 15 40 36. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Pour contacter la mairie: t 01 49 15 40 00



Nouveaux Vélib's, nouveau design !



1/3 des Vélib's 2 sont à assistance électrique (VAE). À gauche, la roue avant motrice du VAE, à droite, la roue du vélo mécanique.



La fourche cadenas permet de sécuriser le vélo. Lors de la restitution, la roue avant se calant dans la borne, un dispositif se déploie de part et d'autre de la fourche cadenas pour s'enclencher dans le totem.



Le câble antivol, intégré au guidon, accessible à l'extrémité de la poignée, s'insère, en cas d'arrêt temporaire, dans la fourche cadenas. Le dispositif est alors verrouillé et le guidon bloqué.



Les VAE ont trois niveaux d'assistance numérotés de 1 à 3, réglable depuis la poignée droite du guidon.



La V-Box, équipée d'un clavier numérique et d'un lecteur de carte sans contact, permet d'identifier l'utilisateur et (dés)active le cadenas. Les VAE sont, en plus, équipés d'une pochette pour smartphone qui, connecté à la V-Box par Bluetooth, indique le trajet, la distance parcourue...



Le cadre est en alu pour limiter le poids du vélo. La version mécanique de Vélib' 2 pèse 2.5 kilos de moins que le modèle précédent !

Tous en selle

Vélib' nouvelle version

Les travaux en vue de l'installation des stations Vélib' de deuxième génération ont débuté. Mais, pour que toutes les stations soient opérationnelles et la flotte de vélos fonctionnelle, il faut patienter jusqu'en mars prochain. **« Le vélo, c'est la Lib'erté » prônait le slogan. C'est surtout un moyen de locomotion rapide, bon pour la santé et non polluant.**

Un mode de déplacement plébiscité par la ville qui accueille avec enthousiasme Vélib' 2 et la création de six stations supplémentaires sur son territoire.

Texte : Ariane Servain Photos : Élodie Ponsaud (sauf mention contraire)

Selon la récente enquête Ipsos commandée par la Mairie de Paris « Qui sont les Parisiens/iennes ? », 66 % des 25/34 ans utiliseraient des vélos électriques en location courte ou moyenne durée si le service existait. À Pantin comme partout, les deux roues font de plus en plus d'émules. Aujourd'hui, pédaler n'est plus réservé aux seuls sportifs ou écologistes opiniâtres, mais est redevenu une solution pratique et véloce pour se déplacer, tant sur des parcours professionnels que de loisirs.

Des parkings à vélos sécurisés fleurissent, notamment en banlieue, pour inciter les habitants à rejoindre les transports en commun à bicyclette, à l'instar de Saint-Denis ou Montreuil qui proposent des consignes à vélos gratuites fonctionnant avec un système de digicode, ou d'Île-de-France mobilités (ancien Stif) qui déploie, depuis quelques années, le dispositif Véligo : un espace sécurisé de stationnement pour cycles en intermodalité avec 60 gares franciliennes, un service ouvert à tous les détenteurs d'un pass Navigo moyennant un abonnement annuel.

Désormais intégré, tout comme la marche à pied, aux politiques publiques de déplacements et développement des territoires, le vélo est à l'origine du déploiement d'une nouvelle filière économique : parkings privés incluant dans leur offre des vélos ou des emplacements pour les cyclistes ; entreprises de livraison « du dernier kilomètre », comme celle qui s'installera bientôt au passage Forceval aux Quatre-Chemins ; coopératives de réparateurs de deux roues, telle la Cyclofficine.

Une moisson d'innovations

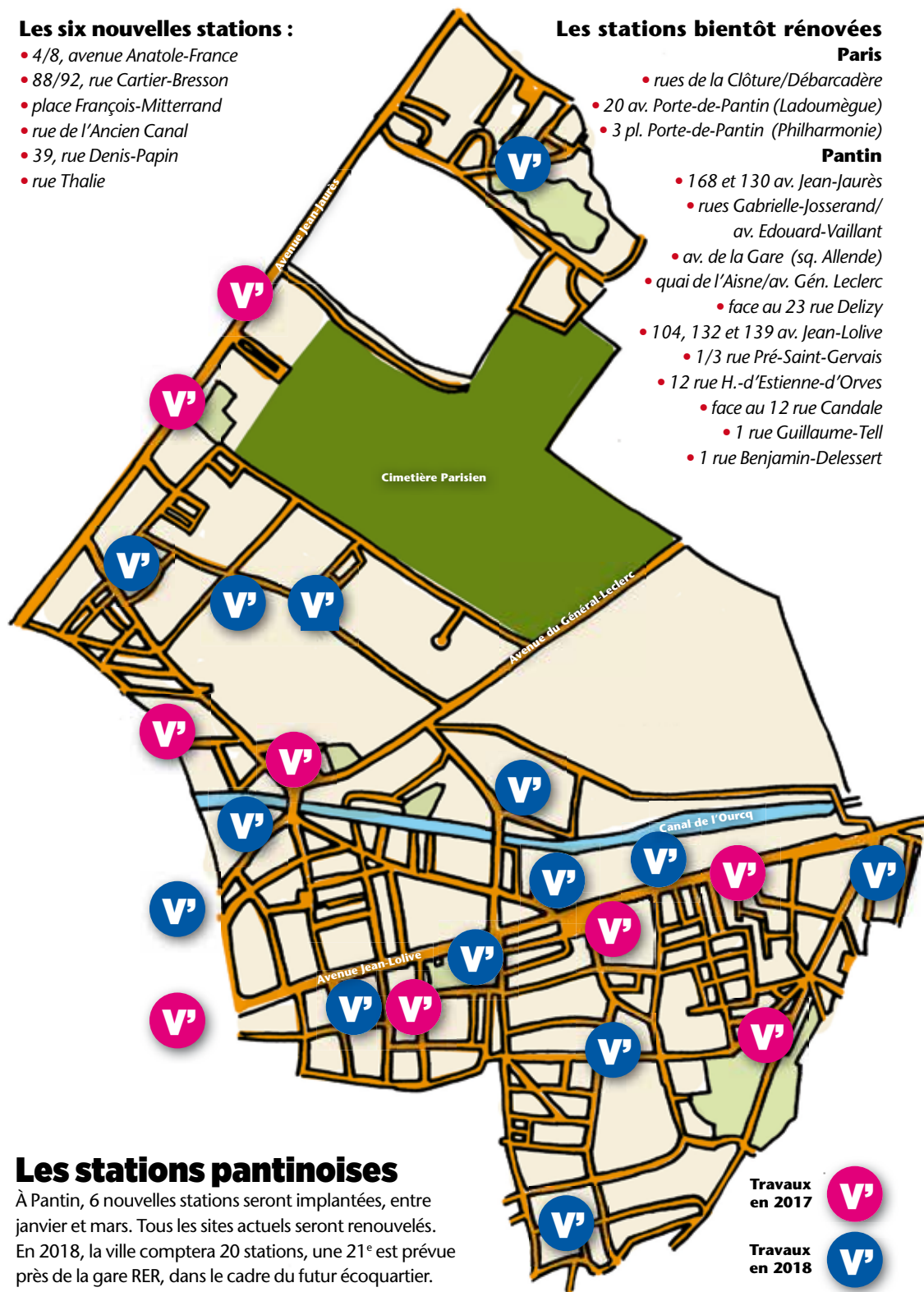
C'est dans ce nouveau contexte de boom du vélo, que le groupement Smoovengo a remporté le marché public lié au dispositif Vélib', pour une durée de 15 ans, à compter du 1^{er} janvier 2018. Pour l'emporter sur l'ancien exploitant JCDecaux, géant de la publicité urbaine, et sortir vainqueur de l'appel d'offres, Smoovengo a conçu un vélo suréquipé. Plus léger de 2,5 kilos, le Vélib' de deuxième génération pèse 22 kilos, est équipé d'un panier avant avec tendeur plus résistant et possède un câble antivol intégré dans le guidon. Et, grande nouveauté : 30 % des modèles sont à assistance électrique

Les six nouvelles stations :

- 4/8, avenue Anatole-France
- 88/92, rue Cartier-Bresson
- place François-Mitterrand
- rue de l'Ancien Canal
- 39, rue Denis-Papin
- rue Thalie

Les stations bientôt rénovées

- Paris**
- rues de la Clôture/Débarcadère
 - 20 av. Porte-de-Pantin (Ladoumègue)
 - 3 pl. Porte-de-Pantin (Philharmonie)
- Pantin**
- 168 et 130 av. Jean-Jaurès
 - rues Gabrielle-Josserand/av. Edouard-Vaillant
 - av. de la Gare (sq. Allende)
 - quai de l'Aisne/av. Gén. Leclerc
 - face au 23 rue Delizy
 - 104, 132 et 139 av. Jean-Lolive
 - 1/3 rue Pré-Saint-Gervais
 - 12 rue H.-d'Estienne-d'Orves
 - face au 12 rue Candale
 - 1 rue Guillaume-Tell
 - 1 rue Benjamin-Delessert



Les stations pantinoises

À Pantin, 6 nouvelles stations seront implantées, entre janvier et mars. Tous les sites actuels seront renouvelés. En 2018, la ville comptera 20 stations, une 21^e est prévue près de la gare RER, dans le cadre du futur écoquartier.



(VAE). Idéal pour franchir les dénivelés et envisager des déplacements plus importants en terme de distance. Un VAE chargé à 100% permet en effet de parcourir jusqu'à 50 km et peut atteindre une vitesse maximum de 25 km/h. C'est accrochée à son totem, que la batterie du Vélib' électrique se recharge. En fonction de la demande, le nombre de vélos à assistance électrique peut progres-

sivement évoluer. En effet, un vélo mécanique peut être transformé en VAE en 30 minutes en atelier. Autre changement, de la couleur sur le pare-boue arrière et le panier ! Deux teintes : vert pour les vélos mécaniques, bleu turquoise pour les VAE. Et, afin d'éviter le vandalisme et le vol, les vélos possèdent une fourche cadenas, de sorte que c'est toute la roue avant qui est bloquée en station.

Vélos connectés

Contrairement au modèle initial qu'on déverrouille à partir de la borne d'accroche, sur la version 2, tout passe par la VBox, petit ordinateur de bord intégré au guidon du vélo. Ce boîtier embarqué, autonome en énergie car rechargé par la dynamo, permettra de badger avec son pass directement sur le vélo. Ainsi, si la bicyclette est arrachée à la borne sans avoir été correctement débloquée, elle ne pourra pas rouler. Sur la VBox, sont géolocalisés en temps réel les stations à proximité et emplacements libres et la distance parcourue pendant le trajet est également calculée.

Les titulaires d'un abonnement annuel pourront bénéficier du système de gestion de surcapacité dit « overflow ». Ce dispositif permet de déposer son vélo à une station, même lorsque tous les emplacements sont occupés. L'utilisateur insère son Vélib' tête-bêche entre deux vélos déjà stationnés et le relie à l'un d'eux via le câble inséré dans la poignée. Le Vélib' ainsi garé est sécurisé grâce à la présence d'un neiman (dispositif antivol installé dans la colonne de direction) qui bloque le guidon. Lors de la restitution, un message « retour OK » s'affiche sur l'écran du guidon et un bip confirme que la restitution a bien été enregistrée. Spécificité des vélos électriques, ils sont pourvus d'un support pour téléphone portable et d'une prise USB, et offrent la possibilité de recharger son smartphone. Enfin, le boîtier électronique embarqué peut communiquer avec le téléphone du cycliste qui aura téléchargé l'application idoïne, via Bluetooth.

Abonnement mode d'emploi

Tous les abonnements en cours seront transférés d'un système à l'autre, aux mêmes conditions tarifaires que celles souscrites sous l'ancien contrat et avec la garantie des avantages acquis par chacun : crédits d'heures, durée restante. Les usagers souhaitant essayer Vélib' électrique pourront, dans le cadre de leur transfert, opter pour l'abonnement VAE. D'une manière générale, les abonnements « classique » et « passion » seront automatiquement basculés sur l'abonnement vélo mécanique avec 30 minutes gratuites pour les uns et 45 minutes pour les autres. Toutefois, pour utiliser Vélib' à compter du 1^{er} janvier, il faudra impérativement renvoyer l'email de Vélib' Métropole



validant l'approbation des conditions générales d'accès et d'utilisation et communiquer ses coordonnées bancaires en vue du prélèvement du dépôt de garantie et des sommes correspondantes aux trajets effectués. En parallèle, une mise à jour de l'application mobile dédiée sera nécessaire. Sur cette appli, de nouvelles fonctionnalités seront proposées, dont la carte des stations, les vélos et bornes d'accroches disponibles, les pistes cyclables à proximité... L'espace « mon compte » proposera un historique des déplacements, le calcul du nombre de kilomètres parcourus et de calories consommées. Pour les nouveaux abonnés, le site et l'application mo-

bile permettront de créer un compte et d'acheter un pass en ligne.

68
communes concernées par Vélib' 2

Ce qui ne change pas
Actuellement, 90 % des trajets effectués à Vélib' durent moins d'1/2 heure, c'est pourquoi la gratuité des 30 premières minutes est maintenue. La location d'un Vélib' restera compatible avec la possession d'un pass Navigo. Les bornes de stationnement permettront toujours de s'identifier via sa carte Vélib' ou son abonnement Navigo, d'acheter et imprimer un ticket pour les locations de courte durée, et de connaître les autres stations alentours et moyens de transport disponibles à proximité.

Calendrier

68 communes sont concernées par Vélib' 2 avec 1400 stations créées sur l'ensemble du territoire francilien dont 400 hors de Paris (200 nouvelles). La transition entre le modèle actuel et la seconde version doit s'étendre jusqu'en mars avec, selon la mairie de Paris qui gère le calendrier, une continuité de service pour les usagers. Jusqu'au 31 décembre, la moitié des stations seront en travaux. Il ne sera donc pas possible d'y déposer ou louer un Vélib'. Et, à compter du 1^{er} janvier 2018, les anciens vélos et anciennes stations encore en place seront inutilisables. La transformation des sites suit une stratégie de maillage et est liée à la fréquentation, en tenant compte des éventuelles interventions programmées en terme de voirie. Le chantier d'une nouvelle station dure approximativement six semaines. Des affichettes seront apposées sur les sites concernés. Une carte interactive de l'état d'avancement des travaux en temps réel est consultable sur le site www.velib2018.com et une application interactive disponible sur smartphone.

Des transports pour tous

18 lignes de bus, 2 de métro, le RER E, Autolib', Vélib' et une douzaine de kilomètres de pistes cyclables, Pantin est plutôt mieux lotie que d'autres communes limitrophes. Mais la ville, porte d'entrée de la capitale, est aussi traversée par deux anciennes routes nationales drainant une intense circulation, génératrice de pollution atmosphérique. À l'heure où le gouvernement annonce la tenue d'une conférence territoriale sur l'avenir du Grand Paris, qui fait peser des incertitudes sur ses frontières et par conséquent, sur les projets liés aux déplacements, Philippe Lebeau, élu à l'Énergie, aux Transports et à la Lutte contre les pollutions, fait le point sur les chantiers et enjeux pantinois.

Canal : Que pouvez-vous nous dire de la politique de transports pantinoise ?

Philippe Lebeau : La politique relative aux transports menée par la ville vise à favoriser et développer la mobilité douce et les transports en commun. Ce travail, qui entre dans le champ d'action de la lutte contre la pollution atmosphérique et le dérèglement climatique, fait partie intégrante du plan climat/air/énergie territorial qui sera présenté au conseil municipal de novembre. Ceci dit, Pantin ne vit pas en autarcie et la pollution ignore les frontières administratives. Il est indispensable que la politique des déplacements soit conduite à des échelles multiples.

Comment le renforcement de Vélib' s'inscrit-il dans cette politique ?

P.L. : Vélib' est une alternative au véhicule individuel, un transport actif et non polluant. Même si Vélib' ne va pas, à lui seul, révolutionner la mobilité douce, c'est une pierre supplémentaire au réseau de transports publics et sa présence sur le territoire est en cohérence avec notre plan d'actions. Le vélo, et la marche à pied d'ailleurs, sont désormais intégrés à toute réflexion concernant les déplacements urbains. C'est une victoire pour la lutte contre la pollution, pour l'environnement, la santé, la planète.

Selon vous, que va changer la mise en service des nouveaux Vélib' ?

P.L. : Jusqu'à alors, le service Vélib' était limité à 1,5 km au-delà de la frontière du périphérique parisien. Le déploiement de la deuxième génération permet d'étendre le maillage à l'ensemble de la ville. Six nouvelles stations, portant le nombre total à vingt, viendront équiper de nouveaux secteurs



Charline Nicolas, adjointe au maire chargée du Développement durable et de l'environnement et Philippe Lebeau, lors de la présentation officielle de Vélib' 2.

de Pantin. Ce renforcement amène plus d'équité sur le territoire. L'objectif était de mailler l'ensemble de Pantin, afin de pouvoir relier les différents secteurs, les communes avoisinantes et rendre accessibles tous les moyens de transports existants.

Qu'en est-il de l'augmentation de la fréquence de la navette 330 demandée par le Conseil des jeunes pantinois ?

P.L. : Cette navette, intra Pantin, est financée par la ville. Son exploitation pèse donc sur le budget de Pantin, à hauteur de 300 000 € par an. Sa fréquence actuelle est d'un passage toutes les 45 minutes. Une rotation plus soutenue engendrerait un surcoût important pour les finances locales. Toutefois, avec la création de la future station de la ligne 15 au Fort d'Aubervilliers, la ville a jugé judicieux et justifié de saisir le syndicat Île-de-France mobilités sur le devenir de la navette à moyen terme. L'idée serait de passer la ligne 330 en ligne régulière, avec une fréquence de passages renforcée. Compte tenu de l'accroissement de fréquentation généré

par la ligne 15, la logique de rentabilité devrait être assurée et le syndicat Île-de-France mobilités est sensible à l'importance de desservir les quartiers populaires. Les JO de 2024 devraient aussi donner un coup de pouce à une prise de décision positive.

Autre projection à moyen terme : le TZen ?

P.L. : Le TZen est un dossier majeur en raison du trafic considérable sur l'ancienne Nationale 3. Le choix, validé par les Pantinois de la création de ce bus en site propre sur l'avenue Jean-Lolive, en connexion avec le T3 et la ligne 5 du métro, ainsi que des pistes cyclables prévues sur l'ensemble de sa trajectoire, sont en cohérence avec notre volonté de réduire le nombre de véhicules. Le TZen a été pensé et décidé en partenariat avec le Conseil départemental du 93 qui gère les anciennes routes nationales. Pour des raisons de montage financier, en raison notamment des tergiversations du nouvel exécutif de la Région sur son propre engagement, le projet a pris du retard. Enfin, la réforme territoriale et la possibilité d'une suppression des trois départements de petite couronne fait peser de réelles incertitudes sur la marge d'action pour mener ce projet jusqu'à son terme. Conscients de l'intérêt majeur du TZen pour notre ville, nous restons mobilisés sur ce dossier.

Les travaux de la gare RER E ne devraient-ils pas être bientôt achevés ?

P.L. : Avant rénovation, la gare ne pouvait plus absorber la hausse exponentielle de fréquentation liée à l'implantation, depuis quelques années, de sièges de grandes entreprises. Se posait une question de sécurité lors des chassés-croisés aux heures de pointe. Le bâtiment voyageurs a été réhabilité, une nouvelle passerelle et des ascenseurs, pour une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sont en cours d'installation et seront mis en service très bientôt. Il y a à Pantin, un foyer de personnes handicapées comptant plus de 50 logements, qui sont autant d'usagers potentiels.

Pour sauver le logement social

Un appel signé par le maire de Pantin

À la suite de l'annonce par le gouvernement, d'une baisse de 60 € des aides pour les locataires de logement social, des élus locaux se sont mobilisés, à travers une pétition, pour souligner les conséquences de cette politique pour l'avenir de l'habitat.

A lors que les débats sur la loi de finances 2018 se poursuivent au Parlement, voici le texte de la pétition signée par Bertrand Kern, maire de Pantin :

« Nous réaffirmons notre volonté de protéger durablement les locataires, le patrimoine Hlm, les capacités d'investissement des bailleurs et l'emploi local.

Nous souhaitons poursuivre, sur nos territoires, les politiques partenariales de l'habitat qui réunissent les locataires, les bailleurs, les collectivités locales, l'État, les promoteurs, les entreprises de constructions au service du logement pour tous, de l'aménagement et du développement de tous les territoires.

L'application concrète des mesures annoncées par le Gouvernement déstabilise l'équilibre financier des organismes et fait peser un risque majeur sur les garanties d'emprunt accordées par les collectivités locales. Concrètement, nous serons contraints, à brève échéance, de ne plus garantir les emprunts des organismes.

Les conséquences à court terme sont :

- L'arrêt de la construction neuve de logements ;
- L'interruption des programmes de réhabilitation et de rénovation urbaine.

Par ailleurs, nous alertons sur l'impact économique des mesures gouvernementales qui conduira à la destruction de plus de 300 000 emplois locaux dans le monde du bâtiment et de l'immobilier.

Nous affirmons que ces mesures gouvernementales vont à l'encontre des objectifs affichés d'augmentation du nombre de logements.

Nous sommes déterminés à agir pour continuer à construire et faire vivre dans nos territoires.

Les collectivités locales, présentes au Congrès Hlm, demandent l'arrêt des mesures annoncées pour engager un dialogue approfondi et sans tabous. »

Pantin habitat est rattaché à Est Ensemble

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 précise que dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris, les OPH (Office public de l'habitat) communaux doivent être rattachés à leur Établissement public territorial avant le 1^{er} janvier 2018. Ce rattachement impactera le mode de nomination des membres du conseil d'administration, à l'exception des représentants élus des locataires qui siègeront jusqu'aux prochaines élections, fin 2018. Parmi les membres du conseil d'administration, les 6 conseillers territoriaux et les 7 personnalités qualifiées (dont 2 conseillers municipaux) seront proposés par Pantin et désignés par Est Ensemble.

ville de
Pantin

Guide
des
citoyens



100%
infos
utiles

Comprendre, respecter, s'engager

Pour vivre la démocratie locale au quotidien

ville-pantin.fr



Disponible dans les lieux municipaux

TOUR DE ROMAINVILLE
La mode est à l'éclairage des tours

Étonnés de voir la tour du fort de Romainville éclairée ? Visible depuis Pantin, située sur le territoire de la ville des Lilas, la tour est mise en lumière jusqu'à la mi-novembre en hommage aux 150 ans de la commune lilasienne et pour fêter l'extension des locaux de TDF, entreprise d'émission radio et télévision qui y est installée.



SOLIDARITÉ
Bénévole au Samu Social 93

À l'approche de l'hiver, le Samu Social cherche à renforcer ses effectifs de bénévoles pour des missions de maraudes sociales ou médicales, des collectes alimentaires, ou de gestion de vestiaire.

● **Contact:** Didier Rengade, rengade.didier@abri-groupe.org, ☎ 01 43 81 85 22 ou 06 08 17 86 70

SANTÉ
Réseau bronchiolite

Jusqu'au dimanche 18 février, afin de répondre à l'épidémie hivernale dont pâtissent en particulier les nourrissons, le Réseau bronchiolite d'Île-de-France met en place un centre d'appels pour renforcer la prise en charge des malades.

Centre d'appels bronchiolite :
● Kinésithérapeutes ☎ 0820 820 603, standard ouvert le **vendredi** et **veille de jour férié** de **12.00 à 20.00** et le **week-end** et jour **férié** de **9.00 à 18.00**
● Médecins ☎ 0820 800 880, disponibles **7 jours sur 7**, de **9.00 à 23.00**
Coût de l'appel : 0,12 €

LES ACTES D'ÉTAT CIVIL SONT GRATUITS

Attention aux arnaques

Les services de la ville rappellent que la délivrance d'actes d'état civil est entièrement gratuite. Des habitants ont été récemment facturés pour la production de ces documents. Afin de se protéger d'éventuelles escroqueries et démarcheurs mal intentionnés, des mesures de prudence sont conseillées : ne pas scanner sa pièce d'identité pour la transmettre à des tiers, ne pas fournir de renseignements personnels sur des sites Internet peu fiables, et dans tous les cas, se renseigner auprès de la mairie. Pour obtenir des copie d'actes – de naissance, mariage, décès – il est possible d'en formuler la demande :

- via les sites Internet officiels de l'administration publique – www.service-public.fr – ou de la ville de Pantin – www.ville-pantin.fr
 - ou de l'adresser par courrier au Centre administratif, Pôle démarches population et funéraire, 84/88, avenue du Général-Leclerc, 93500 Pantin.
- À ceux qui préfèrent se déplacer, le service de l'état civil est ouvert du **lundi au vendredi (sauf le jeudi matin)** de **8.30 à 12.00** et de **13.30 à 17.00**, et le **samedi** de **8.30 à 12.00**.
Et pour les informations téléphoniques : ☎ 01 49 15 41 10.



NOËL SOLIDAIRE
Century 21 collecte des jouets pour le Secours populaire

L'agence Century 21 invite les Pantinois à déposer dans ses locaux, entre le 1^{er} et le 30 novembre, des jouets neufs ou en bon état en vue des distributions de cadeaux organisées par le Secours populaire à l'occasion des fêtes de fin d'année.

● **Agence Century 21**
Ouverte du **mardi au samedi** de **9.30 à 12.30** et de **14.30 à 19.30**, le **lundi** de **14.00 à 19.00**
83 bis, avenue Jean-Lolive ☎ 01 41 83 64 64.



ESPACE PUBLIC
Campagne de dératisation

Du **22 novembre** au **1^{er} décembre**, se déroulera une campagne de dératisation dans tous les bâtiments publics : mairie, centre administratif, bibliothèques, établissements scolaires, gymnases, stades... Les agents d'Est Ensemble interviennent de façon concomitante ou dans les jours qui suivent pour traiter aussi les égouts et voies publiques. Il est fortement conseillé aux habitants et aux syndicats de copropriété de procéder à la dératisation des résidences privées pendant la période de la campagne conduite dans les espaces publics.



ACCRO AUX FILMS
Devenir jury du festival de cinéma Repérages

Du **2 au 9 février 2018**, Est Ensemble organise la première édition du festival de cinéma Repérages. Une semaine d'avant-premières et de rencontres avec des réalisateurs prometteurs, qui présentent leur premier ou second long métrage. Les cinéphiles âgés de 17 à 25 ans sont invités à



devenir membre du jury du festival, qui sera composé de neuf jeunes habitants d'Est Ensemble. Au programme : découverte des sept films en compétition, dîner-discussion sur les films visionnés la veille, accompagnement par un professionnel du cinéma, remise du Prix du jury. Par ailleurs, les membres du jury

bénéficieront d'un pass leur permettant un accès gratuit et illimité valable un an à toutes les salles du réseau des cinémas publics d'Est Ensemble.

● **Candidatures avant le 10 novembre, sur le site Internet d'Est Ensemble: www.est-ensemble.fr**, rubrique « actualité »

ÉCONOMIE
Rencontres pour l'emploi

Est Ensemble organise à Montreuil, au Pré-Saint-Gervais et à Bondy, des rencontres pour l'emploi ciblées sur les filières qui présentent de réelles perspectives d'embauches :

- **Gardien d'immeuble :** **mercredi 8 novembre à 9.30**, bibliothèque Robert Desnos, 14, boulevard Rouget de Lisle, Montreuil.
- Inscription obligatoire au ☎ 01 79 64 52 60
- **Animation :** animateur de loisirs, socio-culturel, multimédia, etc. : **jeudi 23 novembre à 9.30**, Centre social Lounès Matoub, 4-6 place de la République, Montreuil. Inscription obligatoire au ☎ 01 83 74 55 40
- **Informatique :** codeur, concepteur web, développeur d'applications mobiles, technicien de maintenance, hotline, support, systèmes et réseaux, etc. : **jeudi 30 novembre, à 9.30**, salle Danton, 9 rue Danton, Le Pré-Saint-Gervais.
- Inscription obligatoire au ☎ 01 83 74 56 32
- **Aide aux personnes, vente, services, grande surfaces, petite enfance, banque, numérique, services publics :** **mercredi 29 novembre, de 9.00 à 14.00**, hôtel de ville de Bondy, Esplanade Claude Fuzier, Bondy.

ville de **Pantin**



6/17 ans

Séjours hiver 2018

Inscription jusqu'au > **6 décembre**

! catalogue séjours disponible mi-novembre

ville-pantin.fr



ville de **Pantin**



Brocante
Vêtements & matériel de sport

Samedi 9 décembre | 14h > 17h

École Sadi Carnot | 2, rue Sadi Carnot

> réservation de stand jusqu'au **7 décembre**

ville-pantin.fr



Information (tél.) 01 49 15 41 62

Un nouveau commissaire

Priorité au vivre ensemble

Depuis septembre, le commissariat de police nationale de Pantin est dirigé par **Frédéric Ségura, dans la police depuis près de 30 ans**. Problématiques pantinoises, actions prioritaires, pour Canal, le commissaire a ouvert ses dossiers.

Propos recueillis par Ariane Servain

Canal : Frédéric Ségura, qui êtes-vous et quel a été votre parcours jusqu'aujourd'hui ?

Frédéric Ségura : Je suis entré dans la police en 1990. J'ai débuté en qualité de gardien de la paix dans le Val-de-Marne. En 1995, j'ai passé le concours d'inspecteur et, au sortir de l'école de lieutenant en 97, j'ai intégré une compagnie d'intervention à la porte de La Villette, en charge de missions de maintien de l'ordre et de sécurisation dans Paris. En 99, j'ai rejoint les Compagnies motocyclistes de Paris où ma mission consistait à encadrer les collègues effectuant les escortes de personnalités, de détenus, de SAMU et des missions de police routière. En 2004, j'ai participé, dans le cadre du chantier présidentiel de lutte contre la délinquance routière, à la création d'une unité de traitement judiciaire de délits routiers. Outre les infractions de conduite, on pistait les trafiquants de points sur le net et les faux permis de conduire. Après l'école de commissaire, en 2010, j'ai pris le poste d'adjoint au commissariat du 2^e arrondissement puis du 10^e, avant d'intégrer en 2015, l'état-major de la police judiciaire quai des Orfèvres jusqu'à mon arrivée à Pantin en septembre.



Des expériences multiples toujours en Île-de-France ?

F.S. : La mobilité permet de se fixer des échéances, de décider d'objectifs à atteindre en un temps limité. C'est un moyen d'impulser le mouvement dans un service. Et, plus on sort de sa zone de confort pour des postes sur des secteurs sensibles, plus on devient expérimenté.

Pour quelles raisons avoir choisi Pantin ?

F.S. : J'affectionne les services qui traitent tant le judiciaire que la voie publique, l'administratif, la préven-

tion... Autant de composantes que l'on retrouve en commissariat. Et Pantin présente, par certains aspects, des similitudes avec certains arrondissements parisiens : on y observe une vraie vie en journée, une circulation des personnes, des biens, des véhicules... Avec des problématiques d'occupation abusive de l'espace public, de rivalités entre communautés... Il y a de vrais enjeux quotidiens sur des questions de cohésion sociale, de vivre ensemble, de circulation routière, de transports publics. D'où l'idée, stimulante, de tisser une toile prenant en compte l'ensemble de ces paramètres.

Quelle est votre vision de la ville et vos impératifs ?

F.S. : Sur le territoire pantinois, des projets urbains redessinent la ville. De nouveaux logements, lieux publics, établissements scolaires... sortent de terre créant de la vie de quartier. La police doit s'intégrer à cette mutation urbaine, accompagner les habitants qui, pour certains, arrivent de Paris avec un niveau d'exigence élevé en matière de sécurité. Notre positionnement doit répondre à cette attente.

Justement, en termes d'effectif, qu'en est-il ?

F.S. : Nous sommes actuellement 120 agents et fin octobre, 11 gardiens de la paix, sortis de l'école, sont arrivés en renfort. Ils ont choisi le 93 car ils estiment que leur présence y a du sens, répond à un besoin. Ces jeunes sont motivés, c'est positif. L'équipe en place est là pour les accompagner vers l'excellence dans leurs missions et relations avec la population.

Quelles priorités avez-vous identifiées sur le territoire et quels types d'actions avez-vous mis en œuvre ?

F.S. : L'objectif numéro un est l'apaisement des rapports entre les gens, il y a encore trop de rixes ou de tapages qui témoignent de fortes tensions. Cela

se passe par le duo bienveillance/vigilance et un travail au plus près des habitants. On rencontre les divers partenaires pour identifier des lieux, des difficultés et déterminer des stratégies. Après le traumatisme des attentats de 2015, il faut renforcer les liens entre les communautés, favoriser le vivre ensemble, notamment par l'accompagnement d'événements festifs, et faire respecter le partage de l'espace public en fonction des catégories d'utilisateurs. En parallèle, nos nouvelles recrues vont venir en appui dans des missions de sécurisation et de gestion quotidienne de l'espace public. Sans oublier notre délégué de cohésion police/population, un commandant réserviste à la retraite, dont le rôle d'intermédiaire entre le commissariat et les partenaires (établissements scolaires, bailleurs, établissements de santé et petite enfance...) est considérable. Nous visons aussi à mettre fin à tout trafic sur la voie publique. En plus de l'appropriation de lieux, cette délinquance génère un sentiment d'insécurité. Et, bien sûr, la lutte contre les incivilités et infractions du quotidien dont l'effet cumulatif est colossal : ventes à la sauvette, crachats, mixions (uriner sur la voie publique), rodéos motos sans casque, stationnements en double file ou gênants, mécanique sur la voie publique. La population doit retrouver la volonté de défendre son environnement et la détermination de refuser ces abus en nous sollicitant, nous sommes au service de la population sur laquelle nous veillons tous les jours, à tous moments.

Comment interagissez-vous avec la police municipale ?

F.S. : Nous nous réunissons toutes les semaines et menons un travail de co-sécurité. Outre l'échange de problématiques, points de vue, nous travaillons en soutien de part et d'autre. C'est un vrai échange État/collectivité locale.

Infos pratiques

Le commissariat est ouvert 7 jours/7 et 24h/24
14-16, rue Eugène et Marie-Louise Cornet
☎ 01 41 83 45 00 (appeler le 17 en cas d'urgence)
commissariat-pantin@interieur.gouv.fr



Du nouveau à l'état civil

La Loi du 18 novembre 2016 dite de « Modernisation de la justice du 21^e siècle » est à l'origine de nouvelles dispositions concernant l'état civil : dorénavant, c'est à la mairie que les Pantinois doivent s'adresser pour signer un Pacs, pour faire rectifier des actes de naissance, mariage ou décès, et aussi, en cas de nécessité légitime, pour faire modifier leur(s) prénom(s).

Àuparavant gérés par le Tribunal d'Instance, les Pacs sont désormais administrés par le service d'état civil des communes. C'est donc à la ville de Pantin que les Pantinois souhaitant se pacser, modifier ou dissoudre un Pacs en cours, doivent s'adresser. Le service d'état civil de Pantin récupère également les archives des Pacs actifs et dissous (depuis moins de 5 ans) des habitants de Bagnolet, du Pré-Saint-Gervais et des Lilas, anciennement gérés par le Tribunal d'Instance, situé à Pantin. C'est donc également au service pantinois que les pacés de ces communes devront s'adresser pour modifier ou dissoudre leur Pacs actif ; les nouveaux Pacs, quant à eux, seront signés dans la mairie de leur propre lieu de résidence. De plus, certaines compétences du Tribunal de Grande Instance sont également transférées au service d'état civil des villes. Dorénavant, pour faire rectifier un acte de naissance, mariage ou décès dressé à Pantin, et pour faire modifier leur prénom, les Pantinois doivent saisir le service d'état civil de la mairie, et non plus le Tribunal de Grande Instance. Par ailleurs, le service d'état civil de Pantin travaille au rattachement de la commune au dispositif Comedec (COMMunication électronique des données de l'état civil), une plateforme nationale qui permet l'échange dématérialisé de données d'état civil entre les destinataires (administrations et notaires) et les dépositaires (mairies et service de l'état civil central de Nantes qui gère, notamment, les actes des Français nés hors de France). Selon la Loi, ces nouvelles dispositions permettront de rapprocher la Justice du citoyen, et de recentrer les juridictions sur leurs missions essentielles.

● **Centre administratif.** Pôle démarches population et funéraire

84/88, avenue du Général-Leclerc ☎ 01 49 15 41 10

Ouvert du **lundi** au **vendredi** (sauf le jeudi matin) de **8.30 à 12.00** et de **13.30 à 17.00**, et le **samedi** de **8.30 à 12.00**.

ville de
Pantin

Ensemble,
imaginons le nouveau
parc Henri Barbusse



Consultation publique

(jusqu'au 15 novembre 2017)

ville-pantin.fr



Information
84/88 av. du Général Leclerc
(tél.) 01 49 15 41 77

Faire surgir la mémoire

De l'art pour faire résonner l'histoire

Afin que soit préservée la mémoire du quai aux Bestiaux, d'où partit notamment le dernier convoi de déportés vers les camps de la mort, le 15 août 1944, la ville a confié à la compagnie La Pierre Noire, un travail sur la mémoire du lieu.

Anne-Laure Lemancel

Pantin, 15 août 1944, deux mois après le débarquement de Normandie et le massacre d'Oradour-sur-Glane, les nazis, aux portes de la défaite, envoient leur dernier convoi vers les camps de la mort. Depuis le 10 août, une grève générale et un sabotage, orchestrés par la résistance des cheminots, paralysent la gare de l'Est. Le train vers l'enfer partira donc du quai aux Bestiaux de Pantin. De cette gare de marchandises, où débarquaient habituellement les animaux en partance pour les abattoirs de La Villette, s'ébranle un convoi hétéroclite : 54 wagons, dont 24 de voyageurs, 1600 hommes, 600 femmes. Antonio Iglesias, de la compagnie de La Pierre Noire, connaît l'histoire : « Il y avait des résistant(e)s, 169 aviateurs alliés, des « souris grises » du régime nazi, des officiers allemands, qui rentraient à la maison avec valises et argenterie. » À bord de ces wagons, des personnalités, comme le sinologue Henri Maspero ou les résistantes Alix d'Unienville, première femme Prix Albert Londres, et la poétesse et journaliste, Madeleine Riffaud, sauvée de la déportation par la Croix Rouge, présente sur le quai. Par les fenêtres, les prisonniers laissaient tomber d'ultimes messages confiés au hasard.

Pantin, 2017, ce quai aux Bestiaux est situé dans le périmètre d'un futur projet : un écoquartier doit voir le jour derrière la gare RER, entre les Quatre-Chemins et la mairie de Pantin. Face à la nécessité de préserver la mémoire du lieu, la ville missionne La Pierre Noire.

Chantier de fouille fictif

Depuis près de 40 ans, cette compagnie atypique, dirigée par Antonio Iglesias et la metteur en scène Maryvonne Venard, planche sur ces problématiques à travers des modules artistiques, sur le terrain, hors la « boîte noire du théâtre » : la mémoire du textile en Champagne-Ardenne ; la SNCF ; le clonage, etc. Surtout, depuis quelques années, cette structure transversale de recherche artistique enquête, en Seine-Saint-Denis, sur les lieux de déportation – le Fort de Romainville, la Cité de la Muette à Drancy, la gare de Bobigny, Noisy-le-Sec. À Bobigny, Maryvonne et Antonio sont à l'origine de l'idée d'un « observatoire de l'inacceptable ».

Infos pratiques :

Pour participer au projet artistique de la compagnie La Pierre Noire, et notamment à la création des géodes contenant les fragments de mémoire jetés par les voyageurs du dernier convoi de déportés parti de la gare de Pantin, contacter : pierre.noire@wanadoo.fr www.pierrenoire.org

Les voici désormais à Pantin. Pour laisser sourdre cette mémoire du quai aux Bestiaux, ils installent, en préambule, un chantier de fouilles archéologiques fictives *in situ*. Sur un quadrillage, ils enfouiront des géodes, sphères recouvertes de plâtre, ayant bravé le temps : élaborées avec les Pantinois, elles contiendront des messages de résistants, des poèmes, mais aussi des fragments des Jours heureux, le programme du Conseil national de la Résistance. La Croix Rouge de Pantin sera aussi invitée à participer, d'autres structures sont les bienvenues. Comme le rappelle Maryvonne Venard : « Elle était là, sur le quai, à tenter de donner des boules de pain, de l'eau, aux prisonniers. » D'ores et déjà, tous les Pantinois sont conviés à participer à cette réappropriation d'un bout de leur histoire.



Reconstitution du quai aux Bestiaux dans le film de René Clément Paris brûle-t-il ? de 1966.



Maryvonne Venard et Antonio Iglesias, de la compagnie de La Pierre Noire.

De l'hôpital à l'atelier

Les créations s'exposent aux Sheds

Pendant six mois, l'atelier W a accueilli des enfants psychotiques et autistes pour des séances d'échange et de travail. Le fruit de leur rencontre s'expose jusqu'au 12 novembre aux Sheds de Pantin.

Cécile Grès

Clément Roche se souviendra longtemps de cette première séance de travail avec les enfants de l'hôpital de jour L'Étincelle, porte de Saint-Ouen : « On a énormément ri tous ensemble. Je me souviens d'un garçon du groupe, très dynamique, qui est arrivé en courant et qui ne s'est pas arrêté devant l'atelier, il a continué son mouvement vers l'avant », raconte-t-il. Tout commence en décembre 2015. Un ami de la bande d'artistes de l'atelier W, éducateur spécialisé à L'Étincelle, en quête d'activités pour ces enfants psychotiques et autistes propose un partenariat. L'idée est accueillie avec enthousiasme et les séances commencent rapidement avec ce groupe de cinq enfants âgés de 8 à 13 ans : « On avait prévu plusieurs pistes pour border les choses. La moitié des idées auxquelles on avait pensé sont tombées à l'eau ! Ce sont les enfants qui ont donné l'impulsion et nous, on les suivait » s'enthousiasme Clément. Le projet Vouveuvé commence petit à petit à voir le jour. Vouveuvé ? « Cela vient de la prononciation de la lettre W, atelier W, par l'un des enfants », sourit Clément.

Qui sont les artistes ?

Pendant plus de six mois, les deux éducateurs, les quatre artistes et les cinq enfants travaillent ensemble au rez-de-chaussée de l'atelier créé en 2010, un plateau de liberté où ont lieu des expositions, des concerts, des séances de cinéma et des ateliers de travail. Depuis fin octobre, leur travail est exposé aux Sheds de Pantin : « C'est une exposition complètement protéiforme, il y a des peintures, des tissus, des décors, des vidéos, des photos, des déguisements, des masques... À travers ces formats multiples, on découvre l'univers de ces enfants » poursuit Clément, plutôt ému. Il faut dire que cette rencontre avec ces enfants dont les troubles du comportement



En haut, les enfants en plein travail de création à l'atelier W et ci-dessus, leurs œuvres exposées aux Sheds.

les marginalisent souvent restera un souvenir marquant de la vie des artistes de l'atelier W : « On les a suivis dans leur monde et pas l'inverse, il n'y avait aucune règle. Il y a eu beaucoup de séances où on s'est demandé qui étaient les artistes... » conclut Clément.

● **Exposition Vouveuvé**
Entrée libre.
Du 21 octobre au 12 novembre
Tous les **mercredis, vendredis et samedis** de 12.00 à 19.00 (et sur rendez-vous)
Journées de conférences organisées les 11 et 12 novembre.
● **Les Sheds**
45, rue Gabrielle Jossierand
● **Atelier W**
6, avenue Weber
wladresse@gmail.com
Facebook : [atelierwpantin](https://www.facebook.com/atelierwpantin)

Contre les discriminations sexistes

Coup de cœur du jury pour les jeunes du Lab'

À l'heure des hashtags #balancetonporc et #metoo, les témoignages féminins de harcèlement verbal ou sexuel inondent le web, rappelant la réalité des discriminations subies par les femmes au quotidien. **Hasard de l'actualité, le Ciné 104 accueillait le 19 octobre – en pleine tourmente médiatique – la 3^e édition du concours vidéo national Ton court pour l'égalité.** Bravo aux jeunes du Lab' de Pantin qui ont reçu le coup de cœur du jury ! *Tiphaine Cariou*

Pour une première à Pantin, la salle du Ciné 104 était pleine à craquer ! Organisé par le centre Hubertine Auclert, le comité ONU Femme France et le pôle égalité femmes-hommes de l'Université Paris-Diderot, Ton court pour l'égalité est un concours vidéo « anti-sexiste » à l'attention des 18-25 ans. Réalisés par de jeunes vidéastes de toute la France, les 11 films présentés au Ciné 104, entre poésie et humour, devaient promouvoir l'égalité femmes-hommes en 180 secondes... maxi ! Avec, à la clé, 1500 € à gagner ! Le coup de cœur du jury, « qui récompense l'audace et la liberté » a été décerné au comité des jeunes du Lab', espace dédié aux 16-25 ans, qui travaillent sur la thématique de l'égalité femmes-hommes depuis déjà quelques mois.

Sexisme dans l'espace public

Même avec des moyens modestes, la petite équipe a réussi à créer un film rythmé et décalé saupoudré d'un zeste d'humour. Cheikhou, membre de l'association des Engraineurs, qui



Remise du prix Coup de cœur du jury pour le court métrage des jeunes du Lab'.

accompagne des jeunes dans la réalisation de films, a mis à la disposition du projet, le matériel indispensable au tournage.

Avec *Petit Pont*, les Pantinois ont décidé de parler des problèmes de discrimination dans le sport et dans l'espace public : « On a tourné au City

Éducation à l'égalité

Le centre Hubertine Auclert, organisme associé de la région Île-de-France, a pour objectif de promouvoir l'égalité femmes-hommes et de lutter contre les violences faites aux femmes. Réunissant associations, collectivités et syndicats, il crée des campagnes de prévention et publie des études. Cette année, la ville de Pantin a renforcé les liens avec le centre en adhérant à son réseau. « *La lutte contre les discriminations, notamment liées au genre, a été intégrée à Pantin dans une dimension plus large de citoyenneté*, précise Emma Gonzalez Suarez, conseillère municipale déléguée à l'égalité femmes/hommes et lutte contre les discriminations. *Et depuis 2016, la municipalité a fait le choix de l'articuler à la question sportive, vectrice de valeurs d'égalité et de solidarité, et aux enjeux de tranquillité publique qui relèvent le défi de l'égal accès de tous, et toutes, à l'espace public.* » En mars dernier, pour la journée internationale des droits des femmes, le Lab avait accueilli l'équipe du centre Hubertine-Auclert autour d'un débat sur la place des jeunes femmes dans l'espace public. Un nouveau projet devrait être mis en place début 2018 pour analyser si, dans les pratiques des animateurs, le traitement est équitable entre les filles et les garçons.

Autres lauréats

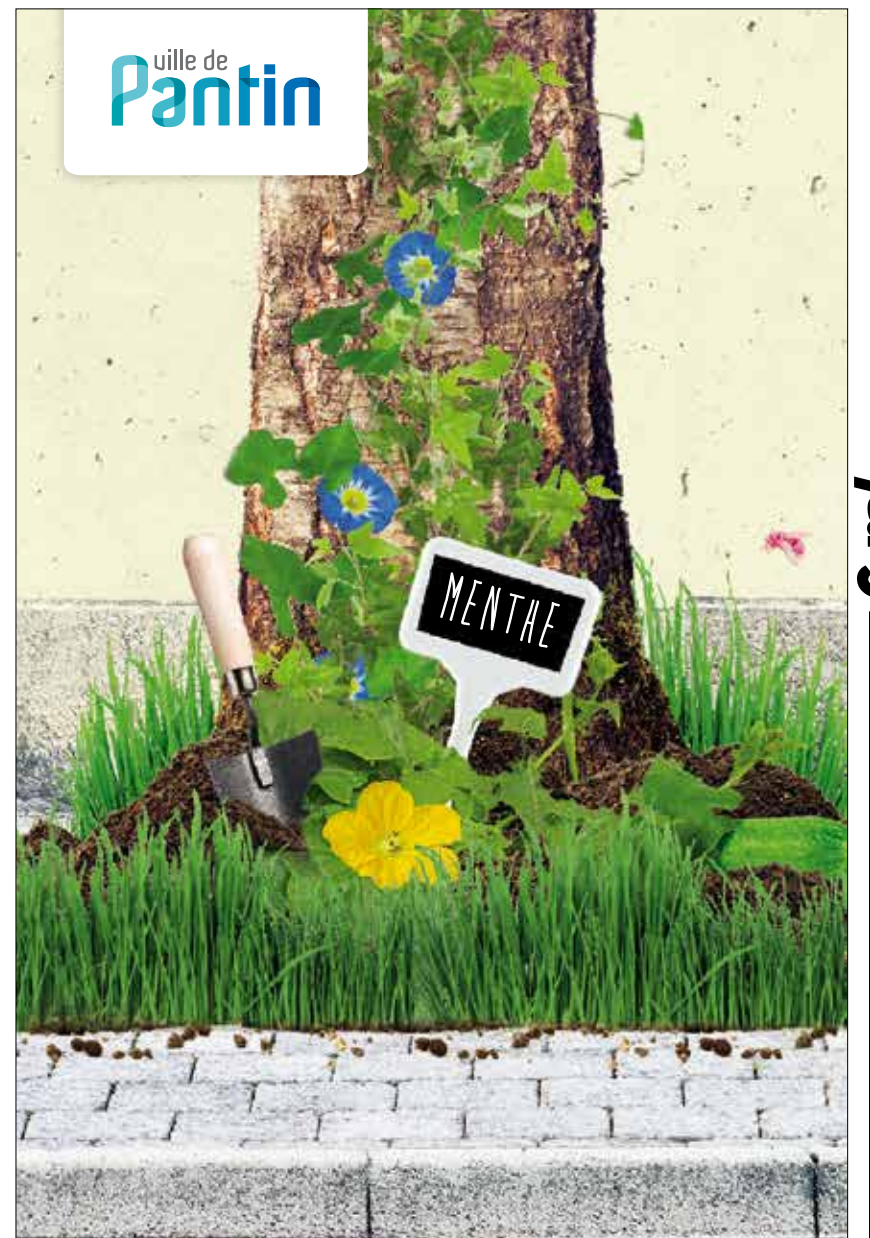
Le prix Femmes et numérique a été remporté par Benjamin Richardot et son *V8*, qui parle de féminité et de gaming. Le prix Lutte contre le sexisme a été attribué ex-aequo au *Merci Simone* de la MJC cannoise de la ferme de Giaume et au *Grand test* de la Rennaise Nina Lasbleiz.

stade de Pantin cet été avec l'envie de montrer que l'accès aux terrains de sport, qui est un espace public, n'est pas réservé aux hommes. Même certaines filles pensent que ce n'est pas fait pour elles ! », raconte Mariam, 21 ans, désignée « leadeuse » du groupe.

T'es une fille, dégage !

Étudiante en droit, Gnanssa vit aux Courtilières et connaît bien cette situation : « *J'ai grandi dans un quartier où les filles ne peuvent pas traîner avec les garçons, sinon elles sont insultées. On ne peut pas non plus jouer au foot dans les stades. Quand je voulais faire du foot avec mes frères, on me disait : "Sors du terrain, t'es une fille, dégage !" Ce petit film parle de ça, de cette exclusion.* »

Ahmad, 19 ans, étudiant en informatique, est également très fier de ce projet : « *Faire ce film m'a permis de comprendre ce que les filles ressentent face à ce type de problèmes et face au harcèlement. C'est tout l'intérêt d'un groupe mixte ! Au Lab', on raccompagne toujours les filles après chaque soirée, c'est le petit système qu'on a mis en place pour qu'elles se sentent rassurées.* » Longue vie à ce *Petit Pont* qui devrait prendre la route de plusieurs festivals !



Permis de végétaliser

Je m'inscris

- 1 dépôt du projet nov./déc.
- 2 sélection des dossiers jan./fév.
- 3 délivrance du permis mars

ville-pantin.fr



Pôle Démocratie locale
(tél.) 01 49 15 48 82

Direction de la Communication - octobre 2017

L'usine à puits de Pantin

Un haut lieu stratégique

Située le long des voies du RER E, l'usine à puits a repris du service en juin dernier après plusieurs années de travaux pour un budget de 16 millions d'euros. Inscrite à l'inventaire des monuments historiques, cette usine, gérée par le SEDIF, est l'un des maillons du plan d'ultime secours hexagonal. Reportage exclusif au fil des canalisations.

Tiphaine Cariou

Construite en 1936, mais à l'arrêt depuis 2002, l'usine à puits de Pantin est un modèle unique ! C'est la plus ancienne de Seine-Saint-Denis et la seule usine à puits du SEDIF (Syndicat des eaux d'Île-de-France) inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. C'est aussi un lieu ultra sécurisé, jamais ouvert au public. La visite se fait donc accompagnée de Sébastien Fayon, ingénieur du SEDIF : « L'usine de Pantin

ne servira qu'en cas de crise majeure, c'est-à-dire s'il y a un problème qui empêche de faire fonctionner l'une de nos trois usines. Cela peut être une inondation, une panne d'électricité ou un acte de malveillance », explique-t-il. Au besoin, l'usine pantinoise pourra délivrer jusqu'à 360 m³/h d'eau, distribuée en premier lieu aux Pantinois et aux communes environnantes.

La visite commence à l'extérieur de la petite usine aux briques rouges, dans le jardin arboré où sont dissimulées caméras et barrières infrarouges. Impossible de deviner que les deux plateaux végétalisés qui jouxtent l'usine cachent deux

réservoirs de 1500 m³ chacun. Ici, les forages permettent de puiser de l'eau à 100 m de profondeur pour la nappe de l'Yprésien et 800 m pour celle de l'Albien. Les Pantinois ne le savent pas, mais ils boivent cette eau très pure quelques heures par jour : « La station tourne tous les jours pour assurer une circulation d'eau régulière, cela permet aux puits de ne pas se colmater », ajoute Sébastien Fayon, en se dirigeant vers l'entrée du bâtiment.

Dans les coulisses

La porte s'ouvre sur la salle des moteurs, dominée par une verrière des années 1930. Personne en vue, l'usine est totalement pilotée à distance



depuis celle de Neuilly-sur-Marne. Ici, la couleur s'est invitée comme par malice – les portes sont oranges et les murs rouges. Juste à côté, les pompes à moteur diesel d'origine semblent un brin décalées dans cet univers colorimétrique pop : « Elles ont été fabriquées à Pantin en 1936 par la société Gramme et sont conservées à leur emplacement d'origine », explique l'ingénieur. On pousse ensuite la porte qui donne sur la salle de déferri-sation/filtration, où l'eau arrive et est traitée. Dans le cas de l'eau pantinoise aucun traitement complexe n'est à mentionner : « La particularité de cette eau, c'est qu'elle est trop riche en fer pour notre consommation, il faut donc la déferri-sation, le traitement se limite à une oxydation suivie d'une filtration



sur sable. Malgré sa grande pureté, on est obligé de la chlorer car avant d'arriver au robinet du consommateur elle reste quelque temps dans le réservoir », explique Sébastien Fayon. Une heure suffit pour le programme complet. Retour dans la salle des moteurs où un escalier métallique datant de 1936 mène au niveau inférieur, dans la salle des pompes élévatoires, où sont alignées de grosses canalisations bleues et jaunes. C'est ici que l'eau est pompée des réservoirs extérieurs puis distribuée dans le réseau. Un coup d'œil à l'abri anti-aérien – un cauchemar pour les claustrophobes ! – et la porte se ferme.



La parole à l'architecte : retrouver l'esprit initial

« Pour ce qui est de l'aspect extérieur du bâtiment, ce qui nous intéressait était de retrouver l'esprit initial, explique Monique Labbé, architecte en charge de la réhabilitation. Grâce à une photo ancienne, on s'est rendu compte que l'on faisait fausse route au niveau des couleurs et que le noir des saillies et des entourages des fenêtres était récent. En grattant la peinture, on a retrouvé la même peinture blanche que sur la photo. On a dessiné toutes les briques une à une pour repérer celles qui étaient abîmées et noter celles qui devaient être remplacées. Puis on a fabriqué de nouvelles briques, avec la couleur la plus proche possible. Ce procédé pourra évidemment être utilisé lors de la réhabilitation de la piscine. À l'intérieur, j'ai voulu créer un lieu vivant et agréable, et non pas un local technique. C'est ce qui m'a guidée pour le choix des couleurs. »

Un peu d'histoire

Datant exactement de la même époque, l'usine des eaux et la piscine Leclerc forment un bel ensemble architectural typique des années 1930 avec leurs parements de briques et leurs lignes horizontales. Construites respectivement en 1936 et 1937, elles sont également toutes deux inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1997.

Ce sont les Charles Auray, père et fils, qui sont à l'origine de leur construction. Charles Auray père (1879-1938) est alors maire de Pantin et décide de confier à son fils Charles, jeune architecte de 24 ans, les deux ouvrages. C'est à l'usine de pompage que la piscine doit son existence – à l'époque elle était même alimentée directement par celle-ci. Avec une eau à 26 °C à la clé !



Marché paysan

Le 19 octobre, **les producteurs étaient venus de toutes les régions françaises à la rencontre des Pantinois**, pour proposer leurs produits du terroir à haute valeur qualitative. Un marché en partenariat avec les Amis de la confédération paysanne, comme à la campagne, place de l'Église, qui reviendra au printemps prochain. **Photos : Fatima Jellaoui**



Prêt à porter, l'exposition conçue à partir des œuvres du Cneais est installée au Pavillon. Un véritable cabinet de curiosités à découvrir jusqu'au 9 décembre.



Remise des **médailles du travail** dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville, le 13 octobre dernier.



Le vendredi 13 octobre, **lancement de la Banque du Temps**, réseau collaboratif d'échanges de services, au CND.



Du 4 au 7 octobre, a eu lieu pour la première fois à Pantin, **un Kino Cabaret : 4 jours de création de courts métrages**, impulsés par le Médialab93.



Moment de complicité partagé autour de jeux **parents-enfants à la ludothèque** de la rue Scandicci, le mercredi 18 octobre.



La brasserie Gallia a accueilli l'exposition **Acryliques et totems**. Pendant tout le mois d'octobre, la dégustation de bière se faisait sous le regard complice des personnages de Patrice Lagard.

Le CTM se mettra au vert

Pantin rejoint Parisculteurs

Après de nombreux projets de végétalisation et d'agriculture urbaine développés sur les toits de Paris, **les Parisculteurs reviennent pour la saison 2 et étendent leur terrain de jeu au-delà de la capitale : le toit terrasse du centre technique municipal, situé au 71-77 rue Cartier-Bresson, sera lui aussi mis au vert.**



logistique. Le bâtiment en béton dispose de toits plats, accessibles et bien exposés. La pose d'un escalier extérieur et des travaux de sécurisation sont néanmoins nécessaires avant d'accueillir carottes et poireaux.

Appel à projets aux associations

Les associations qui souhaiteraient développer des projets à Pantin sont invitées à répondre à l'appel à projets en cours. Les candidats seront sélectionnés courant 2018 par Parisculteurs, en concertation avec la ville.

● Pour plus d'infos et pour l'appel aux projets associatifs : www.parisculteurs.paris

Les Parisculteurs, dispositif piloté par la ville de Paris, ont fait le pari de végétaliser 100 hectares de bâti d'ici 2020, dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine. La deuxième saison de l'appel à projets des Parisculteurs réserve d'étonnantes

surprises parmi les 43 nouveaux sites sélectionnés, parmi lesquels le centre technique municipal pantinois. Méconnu de la population, le CTM abrite plusieurs services de la ville et sert de lieu de stockage et de point

Ci-dessus, le toit du Centre technique municipal de Pantin qui sera mis au vert. Ci-joint, la toiture de l'immeuble Ratp, Paris XII^e, qui a accueilli un projet Parisculteurs.

C'est prêt!

Bibliothèque Elsa-Triolet

La rénovation des locaux d'accueil de la bibliothèque Elsa-Triolet est achevée. En janvier prochain, l'ascenseur devrait être installé, et peut-être la rampe d'accès au hall, pratique pour les personnes à mobilité réduite, sera-t-elle rétablie.



Agrès sportifs le long du canal

L'ensemble de l'installation n'est pas tout à fait achevé mais les agrès installés le long du canal ont déjà leurs adeptes et pas seulement parmi les sportifs. Devant l'école Saint-Exupéry, la structure est plébiscitée par les enfants à la sortie des classes : un usage et une activité inattendus qui permet aux parents d'écourter les heures de parc, parfois longues...



Weber et Lesieur

Rendez-vous le 18 novembre pour l'inauguration officielle de la requalification de la voirie avenues Weber et Lesieur. Chaussée, trottoirs, plantations, organisation du stationnement : tout a été refait pour un meilleur cadre de vie.



INVENTONS LA MÉTROPOLE Pinocchio à l'honneur

Le projet Pinocchio, proposé par le promoteur et développeur immobilier Demathieu-Bard et l'agence d'architecture Studio Muoto, est le lauréat du concours d'urbanisme Inventons la métropole, lancé par la Métropole du Grand Paris. Aux Courtilières, sur l'ancien terrain de sport de l'association sportive de la police de Paris (ASPP), sera donc créé un pôle santé/éducation dédié à l'enfance.

Trois équipes ont répondu à l'appel à projets sur ce terrain d'une superficie de 2 650 m² située à l'intersection de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Édouard-Renard, propriété de la Semip, société d'économie mixte de la ville, commanditaire des travaux. La parcelle en triangle soumise au concours



intègre un projet plus vaste piloté par la Semip sur l'ensemble du site ASPP, comprenant la création de 300 logements et d'un square pour le quartier. Pour cette parcelle, le cahier des charges imposait la construction d'un hôpital de jour pédopsychiatrique, en réponse au manque de lieux de prise en charge d'enfants souffrant de troubles autistiques dans le 93. L'idée du concours était de générer des propositions de programmes innovants, ambitieux d'un point de vue environnemental et vecteurs d'attractivité dans le tissu urbain.

Sans mentir

Le projet Pinocchio prévoit, outre l'hôpital de jour, une crèche thérapeutique dont 1/3 des berceaux est destiné à accueillir des enfants en situation de handicap, un groupe scolaire Montessori proposant une pédagogie alternative, allant de la maternelle au collège, un fab lab de 300m², et des commerces relevant de l'économie sociale et solidaire. Le programme, réparti en deux bâtiments dont la hauteur va décroissant en façade arrière à l'avenue Jean-Jaurès, est pourvu de nombreux espaces extérieurs : cours de récréation, terrasses végétalisées. Et prévoit une passerelle, reliant le monde éducatif au monde sanitaire, qui met en cohérence, ce pôle dédié à l'enfance.

ville de **Pantin**

FESTIVAL

DES SOLIDARITÉS

Concerts, débats, expositions

19 > 25 nov. > Les Sheds
45, rue Gabrielle Josserand

SOIRÉE DE SOUTIEN

Ouragans Antilles

S.O.S

Récolte de fonds

Samedi 25 nov. > 17h

Les Sheds | 45, rue Gabrielle Josserand

ville-pantin.fr



Information
(tél.) 01 49 15 70 00

La parole aux habitants

Consultation sur le parc Henri-Barbusse

Près de 400 Pantinois ont déjà choisi « leur » parc Henri-Barbusse et la consultation se poursuit : jusqu'au 15 novembre, les habitants sont invités à se prononcer pour définir les équipements de l'espace vert en cours de rénovation.

La consultation a démarré sur les chapeaux de roue, avec 380 réponses transmises aux services de la ville à l'heure où nous bouclons ce numéro : 259 par courrier, 45 par Internet et le restant à l'occasion des rencontres organisées avec les habitants. Le prochain rendez-vous aura lieu le **samedi 11 novembre**, de **14.30 à 16.30**, au parc Henri-Barbusse.

Le projet de réhabilitation du parc, apprécié pour son aspect « sauvage », est d'envergure. Toutes les allées seront redessinées, un parcours de jogging créé, ainsi que de nombreux aménagements pour le confort des usagers : aire de jeux aquatiques, espace détente avec méridiennes et transats, station-



nements pour vélos et trottinettes, toilettes publiques, circulation adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Équipements au choix

Les Pantinois sont invités à se prononcer sur les équipements installés dans les trois zones – ludique, détente, sport – créés dans le parc. Dans la zone ludique, la consultation porte sur la structure des équipements : en acier coloré imitation bois (comme à

Pour plus d'infos sur le projet, rendez-vous au parc le samedi 11 novembre.

Stalingrad) ou intégralement en bois (comme à la Manufacture). Dans l'espace détente, il s'agit de choisir entre des installations pour le pique-nique, des tables de jeux (dames, échecs), ou une aire de pelouse polyvalente. Côté sport, les propositions concernent des agrès sportif, des tables de ping-pong et teq ball (foot à la main), ou un terrain de volley.

Le chantier a démarré en septembre, sa fin est prévue pour l'été 2019.

CONSULTATION

Îlot 27: exercice démocratique réussi

Samedi 7 octobre, les riverains de l'îlot 27 étaient appelés aux urnes pour décider de l'avenir de leur quartier, après plusieurs mois de concertation et ateliers urbains. 231 résidents se sont exprimés, une participation qui marque l'importance que les habitants attachaient à cette consultation. Le projet proposant une requalification limitée de l'espace de la dalle a recueilli 119 voix. Le projet de rénovation plus globale, 109. Et 3 résidents ont voté blanc.

Ainsi que l'avait annoncé le maire, Bertrand Kern, la municipalité suivra le résultat des urnes, et c'est donc le projet de requalification limitée qui sera mis en œuvre. Courant 2018, ce projet sera soumis à l'Anru (Agence nationale de rénovation urbaine) pour agrément de subvention éventuel. Il comportera :

- la résidentialisation de la dalle
- la création d'une placette rue Auger
- la création d'un jardin partagé
- le déménagement de la crèche Rachel Lempereur
- la réhabilitation de la maternelle Eugénie Cotton

Au premier semestre 2018, la concertation sera poursuivie dans le cadre d'un atelier urbain afin d'affiner le projet retenu dans le cadre d'un atelier urbain.



PAROLES LIBRES

Quatre-Chemins : passé, présent, futur

Le **mardi 21 novembre**, en fin de journée, les Pantinois de tous âges sont conviés à une soirée Paroles libres. L'invitation est lancée par les compagnies artistiques La Mangrove et Les Poussières, et par l'association locale 4 chm'1 évolution, qui travaillent, en partenariat avec les habitants des Quatre-Chemins, à la création d'un projet artistique piloté par les Archives Nationales de Pierrefitte et Pôle Sup' 93.

Ces Paroles libres (témoignages, discussions, échanges, écritures) constituent le matériau pour la fabrication d'un « objet artistique » (pièce de théâtre, chorégraphie, performance, exposition) ayant pour ambition de restituer, dans son épaisseur humaine, la vie aux Quatre-Chemins à partir du vécu et des aspirations des habitants.

Le projet est conduit dans le cadre du dispositif ZSP Aubervilliers-Pantin, instauré par l'État en 2012, et dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie de quartiers très dégradés, en permettant aux riverains de se réapproprier l'espace public. Co-piloté par la préfecture, le procureur de la République et le maire, le dispositif a pour ambition une coopération renforcée entre les services de l'État, les collectivités territoriales et les associations locales.

● Paroles libres

Le **mardi 21 novembre**, de **18.00 à 21.30**

Maison de quartier des Quatre-Chemins
42, avenue Edouard-Vaillant



La prochaine rencontre Paroles libres du 21 novembre poursuit le projet lancé fin juin, quand un comédien-danseur de la compagnie La Mangrove avait piloté une balade-mystère entre Pantin et Aubervilliers. Objectif ? Collecter des témoignages pour créer un objet artistique racontant les vécus des habitants du quartier des Quatre-Chemins.

Rénovation urbaine

Le **vendredi 17 novembre**, à **19.00**, réunion publique à Aubervilliers pour parler rénovation des Quatre-Chemins.

Le quartier Villette/Quatre-Chemins, à cheval sur les villes de Pantin et d'Aubervilliers, relevant respectivement d'Est Ensemble et de Plaine commune, figure parmi les secteurs dits ANRU 2, liste de territoires définie par l'Agence de rénovation urbaine en décembre 2014, pouvant aspirer à une deuxième vague de financements mis en place par l'État pour la requalification de zones dégradées, notamment par la présence d'habitat insalubre.

Les Pantinois et Albertvilliersiens sont conviés à prendre part à la réflexion préalable à l'élaboration des projets d'urbanisme qui seront soumis à l'ANRU.

● Réunion publique

Vendredi 17 novembre

Réfectoire de l'école Jean-Macé
49, rue Henri-Barbusse, Aubervilliers

La rue Henri-Barbusse est perpendiculaire à l'avenue de la République, prolongement de l'avenue Jean-Lolive à Aubervilliers.

ville de
Pantin

COMMÉMORATION

ARMISTICE

11 nov. 1918 | 99^e anniversaire

Sam. 11 nov. > 11h30

Hôtel de ville | 45, av. du Général Leclerc

ville-pantin.fr



Information
(tél.) 01 49 15 38 58

30 bougies pour le 104

L'aventure d'un élitisme populaire

Le Ciné 104 fête ses 30 ans d'existence. **Retour sur les fondements, la philosophie et les multiples visages d'un cinéma municipal d'exception :** un parcours entre coup d'œil dans le rétroviseur et vision de l'avenir. *Anne-Laure Lemancel*

Dès la pose de sa première pierre, le Ciné 104 affiche une philosophie et une ambition exigeante qui cherchent à faire tenir ensemble une programmation de haute tenue et le vœu d'un cinéma populaire. Recruté, dès les prémices en 1987, pour répondre au cahier des charges de la municipalité, Jacky Evrard, qui a dirigé le 104 jusqu'à l'année dernière, raconte : « *Le projet consistait à programmer des films en version originale, à accorder une place de choix aux cinématographies peu diffusées, hors cinéma français et grosses productions hollywoodiennes ; mais aussi à développer une sélection de films pour enfants, qui s'éloigne des autoroutes Disney.* »

45000 entrées dès la première année

Avant même l'ouverture, la voix des sceptiques résonne. L'édition du journal *La Voix de l'Est*, de janvier 1987, relève ainsi ces hésitations pré-inaugurales : « *Certains opposaient le cinéma à la multiplication des chaînes de télé privées, d'autres estimaient que c'était une grosse dépense, dans ces temps difficiles* », écrivent-ils dans leurs lignes. Jacky Evrard se rappelle aussi la levée de boucliers contre le parti-pris de la VO, jugée trop élitiste. Mais les chiffres de la première année clouent le bec aux oiseaux de mauvaise augure : « *Une étude de marché prédisait pour la première année 25000 entrées. Nous en avons atteint 45000* », se réjouit encore, non sans fierté, celui qui fut à la tête du 104 pendant 30 ans. Au



Le Vertigo, bar-restaurant du Ciné 104 vous accueille du lundi au dimanche, de 12.00 à 23.00.

fil du temps, ce succès ne se dément pas. En jonglant habilement entre un programme pointu et de grands rendez-vous populaires (*Manon des Sources*, en 1987, par exemple), le Ciné 104 fidélise son public. « *Nos spectateurs pouvaient facilement at-*

tendre un mois ou deux après sa sortie pour voir un film au 104 », se souvient avec tendresse Jacky Evrard.

Toujours proche du public

Surtout, le signe distinctif de la structure réside dans son caractère

de proximité, estime Anne Huet, sa nouvelle directrice et grande connaisseuse des lieux depuis 20 ans : « *Nous travaillons beaucoup avec les structures culturelles de la ville, les maisons de quartier... Pour moi, le Ciné 104 n'est pas transposable ailleurs, il possède*

ARCHITECTURE

Les visages successifs du 104

Acquise au début des années 1850 par la municipalité, cette « maison de plaisance », qui aurait appartenu à Beaumarchais, devient le siège de la mairie jusqu'en 1886 avant d'être rasée. Sur son emplacement, est reconstruit le bâtiment actuel, à la façade néo-classique et au fronton triangulaire, qui devient une salle des fêtes, inaugurée en 1888. Bals, conférences, réunions et ciné-club s'y succèdent joyeusement. En 1987, la mairie y installe son nouveau cinéma municipal, avec deux salles dont l'une classée « art et essai ». En mai 2004, après 11 mois de travaux, dirigés par l'architecte Pierre Chican, spécialisé dans les cinémas, pour plus de deux millions d'euros de budget, le Ciné 104 réouvre, flambant-neuf. Il dispose désormais de trois salles dernier cri, en gradins et climatisées, d'une pièce-couloir de 36 m de long qui abrite des projecteurs, et d'un bar sous verrière, qui donne sur le parc Stalingrad. Du grand confort et une rénovation architecturale plébiscitée.



Le 104 en 5 dates clés

Jacky Evrard a passé trente ans à la tête du Ciné 104. Pour Canal, il se remémore cinq dates cruciales dans l'histoire de cette institution pantinoise.



7 janvier 1987 : l'étréne aux Pantinois

« *Pour l'avant-première, nous avons décidé de diffuser La Messe est finie, de Nanni Moretti. À l'occasion de cette date fondatrice, juste après les fêtes, le cinéma était tout enrubanné, tel un cadeau de la ville aux Pantinois, offert sous la neige. Magique !* »

1989 : Saint Godard à Pantin

« *Durant cinq semaines, nous avons organisé une rétrospective Godard avec la projection de l'intégrale de ses films, hormis trois ou quatre. Lors d'une soirée mémorable, Jean-Luc Godard en personne est venu. Il ne devait rester qu'un quart d'heure, il s'est installé pendant plus d'une heure, devant 400 personnes fascinées, dans une salle de 250 places.* »

1992 : clap de départ pour Côté court

« *C'était excitant : le début d'une nouvelle aventure ! Pour moi, les courts-métrages représentent un espace de liberté, un lieu de révélation des talents. Aujourd'hui, le festival Côté court a trouvé son identité et son public. Il a acquis une réputation nationale, voire internationale, en atteste son partenariat avec le Japon, par exemple.* »



Avril 2004 :

un cinéma flambant neuf

« *Fermé au public pendant onze mois, le cinéma réouvrait enfin, avec de superbes salles en gradins et un confort à la pointe de la technologie.* »

18-19 novembre 2017 :

« *Nous y voici. Nous fêtons les trente ans de ce cinéma dans lequel j'ai passé plus de la moitié de ma vie, et qui m'a apporté beaucoup de bonheurs. Animer un lieu, c'est important : c'est un acte essentiel qui engage pleinement.* »

une forte identité géographique, 100 % pantinoise. Certains agents (voir ci-dessous) travaillent ici quasiment depuis le début : cette permanence crée avec le public un climat familial qui traverse les générations et séduit ceux qui découvrent le lieu. »

De la philosophie initiale, Anne Huet souhaite perpétuer l'héritage, et renforcer encore l'ancrage de l'institution dans Pantin et tous ses quartiers. L'histoire continue... Forcément passionnante !

Les festivités

L'anniversaire des 30 ans du 104 sera fêté le week-end des 18 et 19 novembre. Au menu : un « baby boom » – la projection de *Billy Elliot*, suivie d'une boom –, un ciné-bal, un gâteau d'anniversaire et une projection de films de 1987, 1997, 2007. Tout le programme est à retrouver dans l'Agenda de Canal, pages 6 et 7.

Ils font le Ciné 104

● **Graziella Pinault : comptable, 27 ans au 104**

« Le 104 et moi ? L'histoire démarre le 22 août 1990, date de ma prise de fonction. D'abord secrétaire-caissière, puis secrétaire tout court, je suis finalement devenue comptable. Je connais bien nos fidèles, puisque je gère les abonnements, au nombre de 2000, avant le passage à Est Ensemble.

J'aime l'équipe, l'ambiance de la maison... Un souvenir ? Je me rappelle la Nuit rose, organisée au cinéma. Il y avait, ce soir-là, une file d'attente jusqu'aux cabines téléphoniques du coin de la rue Jules-Auffray. Nous distribuions les programmes dans des boîtes qui contenaient des capotes. Devant l'affluence, nous avons décidé d'ouvrir deux salles au lieu d'une. Des petits malins, déjà servis, venaient me redemander : "Madame, vous n'avez pas un programme ?" C'était trop drôle ! »



● **Julien Cunillera : agent d'accueil, 26 ans au 104**

« Je dirige les spectateurs vers les salles, j'ouvre, je ferme le cinéma. Enfant biberonné aux cinémas d'art et d'essai de banlieue, j'ai étudié le 7^e art à l'université Paris 8. Comme job étudiant, j'ai bossé au 104... et je n'ai plus vraiment quitté la structure ! Pour moi, le 104 reste un cinéma à taille humaine, à 1000 lieux des multiplexes, aux visages impersonnels. Ici, on connaît nos habitués – des spectateurs de tous horizons, de toutes générations – et on pratique le conseil cinématographique, en toute confiance ! Un souvenir ? Je me rappelle le premier passage de Fabrice Luchini, venu lire des textes de Céline. C'était l'émeute. Les gens voulaient rentrer à tout prix, malgré un cinéma plein à

cracker. Je me rappelle aussi la visite du réalisateur thaïlandais Apichatpong Weerasethakul. Le public était venu de partout. Le monde se massait avenue Jean-Lolive. À l'intérieur du hall, on ne respirait plus. Quelques minutes avant la projection, il était encore soumis aux affres de l'artiste. À l'extérieur, il était acclamé comme une rock star... »

Les Nouvelles Ondes pantinoises

Deux compagnies récompensées

Le 14 octobre dernier, la première édition du tremplin Nouvelles Ondes récompensait deux compagnies pantinoises, sur quatre concurrentes. **36 chandelles, prix du public, a ainsi remporté une semaine de résidence pour *Translation*. Les Temps Blancs obtient quant à elle une bourse d'aide à la création pour *Le Mont Analogue* qui sera programmé en 2018-2019.** *Anne-Laure Lemancel*

Grande lauréate du tremplin de théâtre Nouvelles Ondes, récompensée par le prix du jury, la pièce *Le Mont Analogue*, une création de la compagnie pantinoise Les Temps Blancs, sera programmée lors de la prochaine saison culturelle (2018-2019).

Sur un registre comique, ce spectacle audacieux, hors des sentiers balisés, questionne une montagne métaphorique, bâtie à partir de textes, de poésies, de philosophie. Le metteur en scène Victor Thimonier raconte : « J'avais auparavant monté Une brève histoire de la Méditerranée : l'histoire de cette mer depuis la tectonique des plaques. Désireux d'éprouver de nouveaux territoires géographiques, de façon abstraite cette fois-ci, j'observais l'imaginaire de la montagne, jusqu'à rencontrer ce texte, *Le Mont Analogue*, de René Daumal, un poète du Grand Jeu, un mouvement contemporain du surréalisme. Il s'agit d'un roman inachevé, poétique, serti d'humour et d'inventions étranges qui, par une série de textes de la mythologie, tente de faire surgir une montagne symbolique. » Les trois acteurs de la pièce se sont rencontrés autour de ce texte et ont accepté le défi pour des raisons personnelles fortes, poursuit-il : « Maxime, 35 ans, connaissait très bien Daumal ; Jean-Erns, 52 ans, adorait cette idée de quête initiatique, qui résolvait avec son imaginaire haïtien ; et Margot, 24 ans, était fascinée par le film de Jodorowsky, *La Montagne Sacrée*, une adaptation libre du roman. » La fine équipe pourrait même travailler sur le territoire au travers d'actions culturelles. Gageons que de nombreux Pantinois se laisseront griser par leurs sommets !

Prix du public pour 36 chandelles

Autre lauréate, la compagnie 36 chandelles, couronnée par le prix du public,



Le Mont Analogue, de la compagnie Les Temps Blancs, est le spectacle lauréat, qui sera donc programmé lors de la prochaine saison culturelle.



Prix du public pour Translation de la compagnie 36 chandelles.

bénéficiera quant à elle, d'une résidence d'une semaine pour peaufiner sa pièce *Translation*, mise en scène par

Sylvain Gagnier. La création se veut une adaptation poétique du *Poison-scorpion*, récit de l'écrivain-voyageur Nicolas Bouvier.

Le metteur en scène décrit ainsi la genèse et la philosophie de son projet singulier : « J'ai choisi de revisiter l'un de mes livres de chevet par l'intermédiaire de trois médias, servis par trois interprètes : la vidéo, le son, le texte. Cette forme en perpétuelle mutation – chaque représentation se révèle unique ! – s'apparente à une partition musicale à trois instruments, que vient prolonger l'imaginaire du spectateur. » De beaux voyages théâtraux en perspective !

Nouvelles ondes : un nouveau tremplin théâtral

À l'initiative de la municipalité, le tremplin théâtral Nouvelles Ondes a vocation à se renouveler chaque année pour booster, dans la durée, la création théâtrale pantinoise. Après un appel à projets et une pré-sélection, quatre compagnies théâtrales présentaient, le samedi 14 octobre dernier, une création en cours. Chacune avait 30 minutes pour convaincre. Outre les lauréates, deux autres compagnies sont montées sur les planches du Fil de l'eau : Les Enfants du Paradis, avec une version personnelle de *L'Odyssée* d'Homère, et Brouha Art, qui s'est attaquée aux (mauvais) poils, avec son conte semi-improvisé sur la puberté.

29 NOV • 4 DÉC SALON !

**SALON DU LIVRE
ET DE LA PRESSE
JEUNESSE**



**#INSEINSAINTDENIS
MONTREUIL
SLPJPLUS.FR**

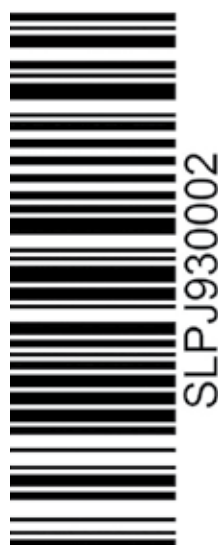


Belleille 2017 © photographie Thomas Duval

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Pantin ont le plaisir de vous offrir cette entrée gratuite*.

*Valable pour 1 visite/1 personne (toute sortie est définitive) • cette invitation est à découper et à présenter aux entrées situées rue Étienne Marcel : portes A et B, sans passer par les caisses. Espace Paris-Est-Montreuil - 128, rue de Paris à Montreuil • Métro ligne 9 arrêt Robespierre (sortie 2, rue Barbès) • Bus 102 Place Gambetta-Gare de Rosny/arrêt Sorins.

Du mercredi 29 novembre au vendredi 1^{er} décembre : entrée gratuite pour tous. • Du samedi 2 au lundi 4 décembre : accès payant sauf pour les - de 18 ans, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, les handicapés et leur accompagnateur (titre d'accès obligatoire : slpjplus.fr). Ne peut être vendue / ne pas jeter sur la voie publique



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

www.seine-saint-denis.fr

Les petits montent au filet

S'initier au volley-ball

Le volley-ball pour tous, de 3 à 83 ans, c'est le crédo du club Pantin Volley, **qui propose désormais des cours destinés aux très jeunes**, et peut-être futurs grands, joueurs. **Frédéric Fuzier**

dée préconçue n°1 : il faut forcément être très grand pour jouer au volley. « Pas du tout ! s'empresse de préciser Abdelilah Hallou, président de Pantin Volley. Les joueurs de très haut niveau sont grands pour la plupart, mais tous les gabarits peuvent s'amuser, la preuve ! On a commencé le baby-volley il y a quatre ans, en étant parmi les premiers club d'Île-de-France à le proposer. » Tous les **samedis, de 10.30 à 12.30** au gymnase Maurice Baquet, les enfants de 3 à 6 ans profitent d'une matinée très sportive, avec à la baguette le dynamique Thomas, éducateur sportif chargé de capter leur attention deux heures durant.

Travailler la motricité
Après l'accueil, tout commence



par un temps de récréation pour laisser au groupe d'une cinquantaine d'enfants le temps de s'échauffer et de prendre ses marques. Puis c'est l'heure des premiers ateliers, d'abord pour toute l'assemblée, puis par petits groupes. Évidemment, pas question de les mettre immédiatement en situation de jeu, l'initiation prenant la forme de petits jeux.

« Le but est de leur faire travailler la motricité, la situation par rapport à l'environnement et le temps de réaction, précise Estelle Réhane, responsable de la communication du club. Par la suite, on peut commencer à leur mettre dans les mains des ballons très légers, spécialement conçus pour être manipulés sans risque de traumatismes. Ils apprennent à les lancer, les rattraper et à appréhender leurs



Pour les 3-6 ans, l'initiation au volley passe par diverses activités ludiques de motricité, situation dans l'espace, etc.

trajectoires. » Les vingt dernières minutes du cours sont consacrées à la détente en musique, histoire de décompresser un peu avant de retrouver les parents présents

pendant toute la séance, selon la volonté du club : « À leur âge, ils ont besoin des parents. D'abord pour leur permettre de décrocher quelques minutes le temps d'un petit câlin, et aussi parce qu'un jeune enfant a besoin d'être sous les yeux de ses parents pour être en confiance et se sentir valorisé. »

Des parents très investis

À partir de 7 ans, les plus motivés pourront passer dans la catégorie supérieure afin de goûter à la compétition, puis gravir les échelons jusqu'à la catégorie senior, les plus de 20 ans. Le club se chargera de leur faire acquérir les qualités inhérentes à la pratique du volley-ball : « L'équilibre, la réactivité, l'anticipation du jeu et la bonne lecture de la trajectoire du ballon... Et surtout, un fort esprit collectif », précise Estelle Réane. Parmi les parents ayant répon-

du à l'appel de cette matinée, tous n'ont pas l'intention de faire de leur progéniture des futurs champions. Célia, jeune maman de la petite Lou, 3 ans et demi, explique : « Je n'ai jamais pratiqué le volley-ball, j'ai juste voulu lui faire découvrir une activité adaptée à son âge, car il n'y en a pas beaucoup. Je suis impressionnée par l'intensité de la séance et la variété des exercices, et j'apprécie beaucoup que cela ne soit pas genré. Aujourd'hui, c'est sa session d'essai. Si ça lui plaît, on va l'inscrire pour l'année ! » D'autres avaient peut-être une petite idée derrière la tête, à l'image de Stéphane, papa gâteau de sa petite



Izia, 4 ans. « Je suis déjà au club où je joue en catégorie loisir. Je l'ai inscrite en ayant un doute sur le bien-fondé d'une formation si précoce, mais en les voyant, je suis totalement convaincu. Izia prend beaucoup de plaisir, elle pourra continuer si elle le souhaite. Qui sait, dans quelques années, on jouera peut-être ensemble ! »

● **Renseignements :**
<http://pantinvolley.fr/>
[facebook.com/pantin.volley](https://www.facebook.com/pantin.volley)
info@pantinvolley.fr
☎ 06 89 84 54 50

Infos pratiques

Tous les enfants de 3 à 6 ans, filles ou garçons, sont admissibles au baby-volley. Après une première séance gratuite de découverte, le montant de la cotisation pour l'année est de 110 €, avec 50 € de réduction pour les inscriptions après le 1^{er} février. Les cours se déroulent le samedi matin au gymnase Maurice Baquet, de 10.30 à 12.30.

ville de **Pantin**

J'ai envie de faire **bouger** ma ville
je candidate !

>>>> jusqu'au 10 novembre

Le **Conseil des jeunes**

11 / 17 ans

Vous avez entre 11 et 17 ans ? Vous voulez devenir un citoyen actif et responsable ? C'est le moment de vous engager.

Je soussigné(e) Mme Mr (cocher la correspondante)

Nom, prénom :

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse :

Établissement scolaire pantinois ou association pantinoise fréquenté(e) (en cas d'adresse non pantinoise) :

Tél :

Mail :

déclare faire acte de candidature pour être membre du Conseil des jeunes dans la commission : 11-14 ans 15-17 ans

déclare vouloir être informé des réunions de conseil des jeunes

Signature :

Je soussigné(e) Mme Mr

Nom, prénom : Père Mère Autre

Responsable légal du jeune, autorise ce dernier à présenter sa candidature au Conseil des jeunes.

Je certifie l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus et autorise la ville à reproduire, diffuser et exploiter mon nom et mon image à titre gracieux sur tous les supports (actuels et à venir) d'information et de communication municipaux, sans limitation de durée.

Signature du responsable légal :

Bulletin à retourner

> par courrier : Centre administratif / Équipe démocratie locale
84-88, avenue du Général Leclerc / 93 506 Pantin cedex

> en déposant le bulletin : dans votre maison de quartier ou votre antenne jeunesse

> en ligne : sur le site internet

ville-pantin.fr



Pôle Démocratie locale
(tél.) 01 49 15 38 06
democratie@ville-pantin.fr

Groupe Socialiste, Citoyen et Apparenté

Les incivilités de proximité, il convient de rappeler chacun à ses devoirs.

La délinquance sur notre ville connaît un recul significatif attesté par les statistiques de la police nationale. Notre stratégie territoriale se déploie, le centre de supervision urbain est désormais actif s'appuyant sur un réseau de 71 caméras. La vidéo-protection constitue un bon outil d'investigation par l'apport d'éléments d'informations décisifs dans une enquête judiciaire, mais aussi de prévention et de dissuasion... La vidéo-verbalisation à distance est à l'œuvre, permettant la sanction des automobilistes contrevenants, stationnant sur les pistes cyclables, voies de bus, terre-plein centraux. De nombreux agents municipaux sont chaque jour présents sur le terrain, les médiateurs de rue qui par leurs interventions quotidiennes contribuent à créer du lien et à restaurer la confiance. La police municipale qui patrouille également chaque jour pour assurer une surveillance du territoire communal, accompagnée de la brigade canine désormais opérationnelle.

Pourtant, malgré la mise en place de ces nombreux outils et la présence humaine qui demeure essentielle, nous avons parfois l'impression de vider le tonneau des Danaïdes. Certes, les dispositifs liés à Vigipirate, impactent les actions aux quotidiens de nos fonctionnaires, pour autant ce qui pèse le plus c'est la culture de l'incivilité développée par certains individus inconscients de la portée de leurs actes. Les médiateurs tentent pourtant de faire respecter chaque jour un certain nombre de règles de vie en collectivité afin de mieux prévenir les incivilités. Uriner contre un mur est puni par le code pénal d'une amende de 68 €, salir l'espace public par la mécanique sauvage. Les dépôts de gravats sont punis par une amende de 1500 €, 500 délinquants ont été contrôlés, certains condamnés à de lourdes amendes. Ne pas stationner devant une porte de garage, ne pas faire du bruit après 22h, respecter les passages protégés, les limitations de vitesse, cela relève d'une urbanité ordinaire... Si pour le bien-être de la vie en collectivité, la présence des fonctionnaires est nécessaire pour lutter contre cela, elle ne sera jamais suffisante sans une véritable prise de conscience de chacun. C'est bien une question de responsabilité individuelle et de civisme, c'est aussi un devoir de tous que de dire non à ces incivilités. C'est aussi respecter le travail des agents qui entretiennent chaque jour l'espace public, respecter ses voisins, respecter les autres. Chacun doit respecter notre espace de vie commun pour pouvoir l'apprécier et se sentir vraiment bien dans sa ville.

**Françoise Kern, adjointe au maire
Prévention, Citoyenneté et Sécurité**

Parti radical de gauche

Coup de cœur pour les jeunes Pantinois du Lab'.

En 2017, Pantin a adhéré au centre Hubertine Auclert poursuivant ainsi son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations. Le 19 octobre 2017, en partenariat avec le Ciné 104, Pantin a accueilli la troisième édition du festival « Ton court d'égalité » organisé par le centre Hubertine Auclert en partenariat avec le comité ONU Femmes France et l'Université de Paris Diderot.

Ce festival a pour but de récompenser de très courts métrages réalisés par des jeunes entre 18 et 25 ans sur le thème de l'égalité.

Cette année, 3 catégories de courts métrages étaient présentées, « Femmes et numérique », « Lutte contre le sexisme » et « Coup de Cœur ».

Les jeunes Pantinois soutenus par le Lab' ont participé à ce festival en présentant un court métrage Petit pont sur le thème de la discrimination dans le sport et sur l'espace public.

Leur travail et leur investissement dans la cause pour l'égalité femme/homme ont été récompensés car ils ont remporté le prix de la catégorie « Coup de cœur » parmi les 11 courts métrages présentés.

Nous ne pouvons qu'être fiers de nos jeunes qui contribuent par leur engagement à lutter contre les inégalités car nous savons tous qu'en matière d'égalité et de droits des femmes, rien n'est jamais définitivement acquis, l'actualité nous le rappelle quotidiennement. Bravo à eux!

**Emma Gonzalez Suarez,
conseillère municipale déléguée à
l'Intergénération, à l'Égalité des droits,
à l'Égalité femme/homme et à la Lutte
contre les discriminations.**

Pantin écologie

Préparation budgétaire

Comme chaque année le vote du budget communal a lieu en décembre, celui-ci sera voté au cours du conseil municipal du 21 décembre. C'est au travers de cet acte majeur que seront adoptées les orientations décidées par la majorité municipale.

Celles-ci seront le reflet de ses priorités, dans un environnement financier encore plus contraint que le budget précédent. En effet si l'État, en 2013, dotait la Ville à hauteur de 9400 millions d'euros, celle-ci ne sera dotée que de 732 millions d'euros pour l'année 2018. Sachant aussi que l'engagement de la majorité municipale, pris dans le cadre du budget 2015, consiste à ne plus augmenter le taux d'imposition de la part communale et ce, jusqu'à la fin du mandat, il faudra dans ce cadre contraint, veiller à l'opportunité des actions à mener et évaluer leur impact sur les Pantinois.

Cependant, il nous faut maintenir l'ensemble des politiques publiques visant à améliorer le quotidien et l'environnement des Pantinois, - accueillir les Pantinois et leurs enfants en construisant prioritairement des écoles, - augmenter l'accueil de la petite enfance, - poursuivre la réhabilitation du quartier des Quatre-Chemins, - s'inscrire dans une politique de développement durable, - assurer la propreté et l'embellissement de la ville, - proposer une politique culturelle de qualité, visant tout public, - accompagner les associations dans leur développement, - continuer d'accompagner les retraités et les personnes dépendantes

... Au vu des nouvelles contraintes et afin de réaliser ses objectifs, les élus devront faire des choix et établir des priorités, c'est le travail qu'effectuent les Adjointes au maire et les Conseillers délégués avec le Maire, en liaison avec l'administration.

Ces choix auront pour objectifs la qualité du Service Public, l'intérêt général, et l'amélioration du cadre de vie des Pantinois, ils feront l'objet du débat d'orientation budgétaire au cours d'une séance pendant laquelle l'ensemble des élus pantinois pourront s'exprimer et donner leur avis.

La justice sociale, la solidarité et la préservation de l'environnement guideront mon expression et mon vote.

**Didier Segal-Saurel,
Conseiller municipal délégué
Pantin Ecologie**

Europe écologie Les Verts écologistes et Citoyens Engagés

SEDIF :

#regiepubliquedeleaucacheplustajoie

À l'heure où s'écrit cette tribune, plusieurs événements. Nous sommes EELV- ECE, à l'origine d'un vœu municipal qui sera porté et discuté lors du conseil de novembre pour un retour en régie publique. Le maire a accueilli notre proposition, nous porterons collectivement ce vœu.

Le 2 octobre, M. Santini président et ses vice-présidents du SEDIF, par une lettre brandissaient des peurs et des menaces, aux maires des communes. Partisans d'un retour en régie publique, demander 2 ans de réflexion pour construire des alternatives publiques à la gestion déléguée à Véolia nous rendaient irresponsables et vulnérables.

Puis un rebondissement, nous apprenons que le président du SEDIF, M. Santini, le 20 octobre, vient d'accepter la demande formulée par les associations, des centaines d'élus et maires puis des trois présidents des Établissements Public de Territoire : Est Ensemble, Plaine Commune, Grand Orly Seine Bièvre (94), de reporter de 2 ans la question d'adhérer ou non au SEDIF.

Comme quoi, il est juste et bon d'être pugnaces. Dans deux ans, M. Santini, vous aurez un rendez-vous certain, celui des élections municipales à venir. En attendant, profitons de ces deux années pour travailler à de nouveaux modèles de coopération intercommunale, de gestion sociale écologique et démocratique du bien commun EAU. Levons tous ensemble notre verre à la citoyenneté active !

**Nadia Azoug, Nacime Animar,
conseiller-e-s municipaux Europe
Écologie Les Verts-
Écologistes et Citoyens Engagés**

Front de gauche

Le logement social, l'affaire de toutes et tous

À Pantin comme en France, le logement social est d'actualité. Nous tenons à adresser nos sincères félicitations aux locataires du 21 rue Auger. Grâce à leur mobilisation, ces habitantes et habitants attachés à leur quartier ont sauvé leur immeuble et auront un îlot 27 rénové, tout en gardant son identité.

Car à Pantin, défendre un logement social citoyen, avec une pleine participation des habitant-e-s, c'est primordial. Au niveau national, il subit actuellement un coup douloureux, avec le projet du gouvernement Macron de baisser les APL.

Pour 2018, la loi de finances prévoit de baisser l'aide personnalisée au logement (APL) de 60 à 100 euros par mois pour chaque ménage qui la perçoit. Pour compenser, on obligerait les bailleurs sociaux à diminuer le loyer dans les mêmes proportions, pour que cela reste « indolore sur la quittance de loyer ».

Cela veut dire quoi, concrètement ? Le gouvernement baisse les allocations à celles et ceux qui en ont besoin pour se loger, et met en difficulté les bailleurs sociaux, qui auront moins de moyens pour construire et rénover des logements.

Qui sont les vrais perdants dans l'histoire ? Les usagers des logements sociaux, qui attendent les rénovations de leurs bâtiments, et les demandeurs de logement, qui attendront encore plus longtemps pour avoir une proposition si les constructions sont stoppées. Dans notre ville, qui a vu ses prix grimper en flèche sur le marché de l'immobilier, le logement social est un des principaux moyens de garder la mixité et permettre à chacun d'y avoir sa place.

Nous voulons développer une offre de logement à prix modéré, hors du marché immobilier et de la spéculation qui va avec. C'est une des clés pour permettre aux classes populaires et moyennes de se loger dans notre ville dans des conditions décentes, et aux jeunes de Pantin d'espérer avoir le droit de vivre dans la ville qui les a vus grandir.

Taper sur le logement social n'est certainement pas le moyen de résoudre la crise du logement. Obligeons Mr Macron à y apporter les vraies réponses.

**Jean-Pierre Henry et Samir Amziane,
membres du PCF
Et Clara Pinault, membre
du mouvement France Insoumise.**

Les Républicains UDI - Modem

Victoire pour les habitants du 21 rue Auger !



Le samedi 7 octobre, les habitants de l'îlot 27 ont choisi de porter leurs suffrages sur le projet B concer-

nant leur quartier qui permet de conserver les 63 logements sociaux situés au 21 rue Auger... C'est une véritable victoire car pour la première fois depuis 2001, la majorité socialiste recule sur un projet qu'elle a souhaité initier ! Ce résultat est le fruit d'une mobilisation de nombreux habitants de Pantin, des associations de la ville mais aussi de l'action de l'opposition municipale qui a travaillé, comme toujours, de manière constructive dans l'intérêt des Pantinois. Mais ce résultat est-il une finalité ? Non, car maintenant il est temps d'engager une troisième voie qui est possible afin d'obtenir une réhabilitation complète du quartier à la hauteur des enjeux !

En effet, après ce résultat voulu par les résidents du quartier, une nouvelle voie est possible : celle de conserver les logements en réalisant l'intégralité de la rénovation urbaine qui comprendra trois équipements publics de proximité de qualité avec des moyens concrets.

Par ailleurs, des dispositifs ont été débloqués au niveau de l'Etat et de la Région pour avoir des financements pour réaliser la rénovation urbaine du quartier... Il est donc possible de mettre en place une troisième étude et de commencer les travaux à temps en 2020 afin de rendre la vie plus agréable aux habitants de l'îlot 27.

Aussi, j'ai une pensée pour ceux qui ont voté pour le Projet A en raison notamment de l'insécurité grandissante qui pollue le quotidien des habitants... Un problème qui peut être réglé en moins d'un an à condition que la majorité accepte de mettre les moyens pour lutter contre l'insécurité et ainsi opter pour la troisième solution que nous appelons de nos vœux : la conservation des logements du 21 rue Auger, ce qui permettra d'avoir un quartier de qualité avec des moyens pour l'éducation de nos enfants.

Enfin, vous pouvez compter sur mon énergie afin de défendre la réhabilitation complète du quartier de l'îlot 27 avec l'intégralité des équipements publics de proximité, au sein du conseil municipal.

Fidèlement,
**Geoffrey Carvalhinho
Président de Groupe
Membre du Bureau Politique LR**

Convivialité sans modération

Festivités autour du Beaujolais nouveau

Comme chaque année, le Beaujolais nouveau va s'inviter sur toutes nos tables, à partir du jeudi 16 novembre. Des commerçants et restaurateurs pantinois s'en donnent à cœur joie pour l'accueillir. Quelques bons plans à découvrir. **Frédéric Fuzier**



Le Bistrot du marché

16, allée des Ateliers
De 19.00 à minuit au Bistrot du marché, on fête le Beaujolais en musique avec la fanfare Pistons Circus, et au choix un bœuf bourguignon avec gratin dauphinois (15 €) ou pièce du boucher, planches de charcuteries et fromages (14 €), le tout accompagné de Beaujolais village primeur Château de Corcelles à 5,5 € le verre de 15 cl ou 26 € la bouteille. Autre cru, le Beaujolais Le P'tit Bojo à 4,5 € le verre de 15 cl et 21 € la bouteille.
☎ 01 48 70 17 04

Bistrot Les Grands Moulins

3, rue du Général Compans
Le nouveau bistrot du quartier des Grands Moulins fête lui aussi le Beaujolais nouveau en grandes pompes, avec dès 19.30 une animation musicale en chansons et accordéons. Côté repas, une formule apéro comprenant une assiette de cochonnailles et un quart de Beaujolais pour 8,90 €, ou le dîner composé d'une daube de bœuf et d'un café gourmand en dessert, le tout accompagné d'un verre de beaujolais pour 16,90 €.
☎ 01 71 89 08 02

Brasserie Eau Canal

1, avenue Édouard Vaillant
Pas de menu spécial, mais la grande brasserie traditionnelle en bordure du canal de l'Ourcq proposera à ses clients des produits de qualité à savourer avec un verre de beaujolais nouveau : charcuterie, pâtés, foie gras ou fruits de mer.
☎ 01 41 71 89 57

Le Plate's

140, avenue Jean Lolive
Au calme et face à son grand jardin verdoyant, le Plate's propose une dégustation de Beaujolais nouveau accompagné d'une assiette de cochonnailles, terrines et pâtés du terroir.
☎ 01 57 42 93 14

Café Restaurant Associatif Pas si loin

1, rue Berthier
Apéritif et menu spécial Beaujolais.
☎ 09 53 20 37 63

Le Quotidien

80, avenue du Général Leclerc
Repas spécial soirée du Beaujolais, à 14 € pour entrée/plat ou plat/dessert, ou 17 € pour le menu complet.
☎ 01 57 14 67 91

Le Beaujolais sur les marchés

Le week-end suivant le 3^e jeudi de novembre, date traditionnelle du vin nouveau, le Beaujolais s'invite sur les marchés de la ville. Le caviste Le lieu du vin animera une dégustation-vente, qui emballée par les musiciens de Nag'airs donnera des airs de guinguette au marché de l'Église, le samedi 18, et à celui de la place Olympe de Gouges, le dimanche 19.

Le Lieu du vin

80, avenue du Général Leclerc
Pour fêter l'événement, le Lieu du vin ouvrira exceptionnellement jusqu'à 22.00 ce jeudi 16 novembre, avec une dégustation de plusieurs Beaujolais bio et nature. Le magasin proposera aussi une dégustation-vente sur les marchés de l'Église le samedi 18 et Olympe de Gouges le dimanche 19.
☎ 01 48 44 85 35

Fromagerie La Pantinoise

34, rue Hoche
Vins et fromages, un accord majeur à découvrir à La Pantinoise, l'occasion de déguster un Beaujolais primeur avec des fromages du Rhône, du maconnais ou du chèvre, particulièrement bien en harmonie avec un vin jeune.
☎ 01 48 46 21 23

Cave Nicolas

47, avenue Jean Lolive
Chez Nicolas, dégustation de jeudi à dimanche au moins, de trois crus de Beaujolais, dont une cuvée Nicolas très jeune et un village non filtré.
☎ 01 48 45 19 77

Le Playground Mercure

22, avenue Jean Lolive
Au bar de l'hôtel Mercure, apéro Beaujolais et planches de charcuterie et fromages à partager.
☎ 01 48 91 66 00

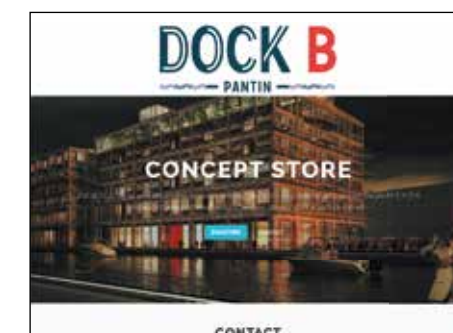
EN QUELQUES MOTS

Local disponible à côté des Grands Moulins

À proximité immédiate de la gare RER de Pantin et des Grands Moulins, un local commercial de 78 m² est disponible à la location : boutique de 65 m², arrière-boutique de 10 m², vestiaire et WC d'environ 3 m², et deux caves en sous-sol de 5 m² chacune. Situé sur une voie très passante, le local dispose d'une vitrine, avec rideau électrique, et de quatre fenêtres sur cour. Bail 3/6/9 ou précaire, selon des conditions à négocier. Les charges de copropriété s'élèvent à 200 € mensuels. Un dépôt de garantie de 3 à 6 mois de loyer hors charges sera demandé, ainsi que des garanties de solvabilité exigées. Pour toute information, contacter, avant le 10 novembre, Julian Vallet, chargé de mission commerces et marché forain, j.vallet@ville-pantin.fr ☎ 01 49 15 40 86

Le Dock B a ouvert un site Internet

Bistrot gastronomique, coffee-shop, salle de concert, d'expo, concept store : un lieu de vie polyvalent qui fera la part belle aux saveurs saines et audacieuses, à l'innovation culturelle, sociale et aux débats d'idées. Au pied des Magasins généraux, le chantier du Dock B avance et commence à révéler ses formes, associant architecture industrielle et chaleureuses boiseries d'inspiration... maritime ?
Un site Internet invite les pressés et curieux à prendre contact :
www.dockbpantin.com
info@dockbpantin.com



ville de **Pantin**

NOV.
2017

Les invités des marchés

<p>Église sam. 25</p>	<p>Vente de gâteaux Par les collégiens de Joliot Curie</p>
<p>Olympe de Gouges dim. 12 ven. 17 & 24</p>	<p>Adeline Daché, peintre Création de portrait</p>

ANIMATIONS DES COMMERÇANTS

Beaujolais nouveau : dégustation vente par le caviste Le lieu du Vin
Animation musicale par la compagnie Nag'airs

sam. 18 > Église
dim. 19 > Olympe de Gouges

Direction de la Communication - octobre 2017

ville-pantin.fr

Information
(tél) 01 49 15 38 80



rendez-vous
avec
**Bertrand
Kern**

Bonjour monsieur le maire

*Parlons
budget !*

Courtillières : un nouvel équipement culturel à horizon 2020
© Jean-Pierre Lott

Quatre-Chemins

Mercredi 22 novembre - 18h30

Maison de quartier

Petit Pantin / Les Limites

Lundi 27 novembre - 18h30

École Henri Wallon

Église

Mardi 28 novembre - 18h30

Maison de quartier des Pommiers

Jeudi 30 novembre - 18h30

Bibliothèque Elsa Triolet

Courtillières

Lundi 4 décembre - 18h30

Maison de quartier

Mairie / Hoche

Mercredi 6 décembre - 18h30

Salon d'honneur de l'hôtel de ville